

An abstract painting of a tree with a dense canopy of vibrant colors including yellow, blue, red, and purple. The branches are dark and intricate. The overall style is expressive and textured.

Consultation sur place

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE
Jean-Pierre CHABROL
BARJAC



007098 0029

Duncan 07

la petite grenouille s'en alla faire sa cour.
DUNCAN, bibliothèque

BARJAC

REVUE MUNICIPALE 2001



CONSEIL MUNICIPAL 2001

(Calacette de Carnvien)

De haut en bas
et de gauche à droite

ALLIO Jacques ;
BOVY Jean Michel ;
GUELIN René ;
BELLEGARDE Jean ;
GUYONNAUD Aline ;
TAULELLE Michel ;
BERTRAND Jean-Yves ;
TALOUARN Jean ;
LISLE Jean-Louis ;
PILOD Jean-Michel ;
DIVOL Bruno (adjoint) ;
PELATANT Michèle (adjointe) ;
CHAULET Édouard (Maire) ;
LAGORSSE Arlette (adjointe) ;
THIRIET Hervé (adjoint).



13
25/06/07

**"Que tout soit actif, que rien ne soit passif,
le secret de la civilisation est là."** Victor Hugo

CÉRÉMONIE D'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

LE 24 MARS 2001

Mesdames, Messieurs les Adjointes et les Conseillers Municipaux,
Cher Jean TALOUARN, Chers amis, Mesdames et Messieurs,

Vous venez de me renouveler par un 3^e mandat votre confiance. Je vous en remercie et vous assure que, ensemble, nous allons travailler au service de tous et de l'intérêt général de notre cité, avec une écoute toute particulière pour celles et ceux qui ne bénéficient pas des fruits de la croissance : les jeunes, les retraités, les bas salaires et ceux qui vivent avec des minimas sociaux qui les rendent vulnérables aux expédients du désespoir.

Par un défaut de seulement 2 et 7 voix à la majorité absolue, l'équipe renouvelée a reçu un message clair : "continuez pour Barjac, avancez dans la réalisation de votre programme pour répondre aux questions de notre temps, à partir d'une échelle locale".

Lorsque cela fait deux mandats que l'on exerce, il y a certes, le bénéfice de l'expérience, de la continuité. Mais des dangers nous guettent aussi. On a du mal quelquefois à se remettre en cause, on pratique une sorte de contentement de soi ou on a du mal à imaginer que l'on puisse faire autrement.

Il nous faut laisser au vestiaire ces comportements de suffisance et rafraîchir en permanence notre écoute et nos liens avec les autres, notre perception de la nouveauté et des misères qui pudiquement se cachent dessous les brillances de notre beau village.

Lorsque l'on est en place, c'est une tendance quasi naturelle qui consiste à dire que "tout va très bien". Et pourtant ! Nous avons créé des emplois comme rarement ailleurs, mais il reste 95 chômeurs dont seulement 50 sont indemnisés (82 et 40 au 1^{er} mars 2002). Nous avons embelli Barjac, mais il y a des maisons fermées dont le vieillissement nous inquiète et un manque de logement ; nous avons beaucoup aidé l'enfance, les écoles, mais l'échec scolaire des jeunes, leur manque de qualification est trop lourd encore, la culture et les sports sont développés, mais ceux qui s'en réjouissent sont très minoritaires.

Les obstacles sont lourds à remuer ; ensemble, il faut s'y attaquer. Nous n'avons pas l'illusion de croire que le destin du monde dépend de nous, mais il faut faire comme si ! Ce monde qui s'organise autour des logiques de l'argent et non pas de celle des hommes commence ici. Il est en proie à de lourdes questions pour l'avenir : l'environnement, la justice et l'égalité, bref un projet libérateur de l'humanité.

C'est à ce vivre ensemble autrement à Barjac et sur cette terre que notre majorité veut contribuer.

VIVE BARJAC
VIVE LA RÉPUBLIQUE
VIVE LA FRANCE

Édouard CHAULET
Maire de Barjac



LES ÉLECTIONS MUNICIPALES 2001

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES 2001

1^{ER} TOUR

Inscrits : 1236 - Votants : 1135

Nuls : 21 - Exprimés : 1114

Majorité absolue : 558

Nom	Suffrages
LAGORSSE Arlette	634 Elu
THIRIET Hervé	625 Elu
PELATANT Michèle	622 Elu
DIVOL Bruno	622 Elu
CHAULET Edouard	619 Elu
PILOD Jean-Michel	619 Elu
BELLEGARDE Jean	613 Elu
TALOUARN Jean	608 Elu
ALLIO Jacques	603 Elu
GUYONNAUD Aline	597 Elu
BOVY Jean-Michel	589 Elu
LISLE Jean-Louis	588 Elu
GUELIN René	578 Elu
BOFFIN Jacques	556
AGAPITOS Isabelle	551
TAULELLE Michel	533
GALLOT Serge	529
GIRBON Marc	529
BERTRAND Jean-Yves	526
DUFFES Laurent	517
LEGAL Annick	516
ROURE François	506
GILLES Cyril	505
COLIN Jean-François	493
CESSENAT Valérie	492
BERTHELOT Colette	485
GUIGUES Rolande	479
GARSIA Nicole	474
MARMUSE Claudine	467
DONNÉE Christiane	453

2^{ES} TOUR

Inscrits : 1236 - Votants : 1055

Nuls : 21 - Exprimés : 1034

Nom des conseillers	Suffrages
Elus aux 2 ^e tour	
TAULELLE Michel	554 Elu
BERTRAND Jean-Yves	534 Elu
AGAPITOS Isabelle	475
BOFFIN Jacques	472

COMMISSIONS

Elles peuvent être strictement municipales (seulement composées d'élus) conformément à la loi, exemple : Commission d'Appel d'Offres pour les marchés publics, soit par décision municipale. A Barjac, le Conseil Municipal a souhaité associer des personnes extérieures, elles sont donc "extra-municipales".

Le Maire est le président de droit de toutes les commissions. Elles sont forces de propositions, d'avis, mais ne dispose pas de pouvoir propre de décisions. Elles peuvent être élargies suivant le projet étudié.

APPEL D'OFFRES

CHAULET Edouard - BELLEGARDE Jean - LAGORSSE Arlette - THIRIET Hervé : titulaires - GUELIN René PELATANT Michèle - DIVOL Bruno : suppléants

COMMUNICATION - ASSOCIATIONS

CHAULET Edouard - TALOUARN Jean - LAGORSSE Arlette - PELATANT Michèle - BOVY Jean-Michel ALLIO Jacques - DIVOL Bruno - LOUART Jérôme BOFFIN Michèle

AGRICOLE

CHAULET Edouard - THIRIET Hervé - BELLEGARDE Jean - DUMAS Claude - TAULELLE Michel - BELLEGARDE Thierry - RAYMOND Marie Thérèse - GAUTHIER Damien - TAULELLE Jean - AUDU Eric - BORIE Jean Marc - LAVIE Daniel - FOUR Martine

SCOLAIRE - GARDERIE CENTRE DE LOISIRS

CHAULET Edouard - DIVOL Bruno - PELATANT Michèle - THIRIET Hervé - GUELIN René - PISTIDA Anne - FORINO Christine - Kédia LOUYREL CIZENNE Angéline - LERIVEREND Pascale - MARASA Martine - SONZOGNI Serge

CUISINE

CHAULET Edouard - GUYONNAUD Aline - THIRIET Hervé - PILOD Agnès - DARPHEUIL Martine - Soeur Jeanne - BOFILL Olga - SARRAZIN Jeannette - BOREL Sébastien - LOMBARD Nathalie - BONNAURE Augustine - TEISSIER Jeannine - BRISSON Sylvie AYMARD Marie-Claire - GAGNE Delphine

FINANCES

CHAULET Edouard - TALOUARN Jean - LAGORSSE Arlette - DIVOL Bruno - PELATANT Michèle - MAITRE Pierre

TRAVAUX - TRAVAUX COMMUNAUX URBANISME

ALLIO Jacques - BELLEGARDE Jean - LAGORSSE Arlette - TALOUARN Jean - GUELIN René - THIRIET Hervé - BOFFIN Jacques - PELATANT Michèle CHAULET Edouard - CARBO Alain - BENEVENT Alain

SONZOGNI Didier - SONZOGNI Richard - NERONI THIERRY

SECURITE - SITES - PATRIMOINE ENVIRONNEMENT

CHAULET Edouard - PELATANT Michèle - LAGORSSE Arlette - TALOUARN Jean - BOFFIN Jacques BERTRAND Jean Yves - (Raymond L.) - GARREL Dominique

SPORTS - LOISIRS

CHAULET Edouard - DIVOL Bruno - ALLIO Jacques LISLE Jean-Louis - PILOD Jean-Michel - GILLES Cyril CONTRERAS Antoine - DUNY Bruno - Guy LAURENT AGAPITOS Isabelle - NADAL Guillaume - FERROIS Eric - FERRAT Bernard - BELIN Sylvain - LOUART Jérôme - MATHIS Simone - SONZOGNI Didier MARASA Emilie - ARABI Karim

CULTURELLE

CHAULET Edouard - PELATANT Michèle - PILOD Jean-Michel - TALOUARN Jean - BOVY Jean Michel GUYONNAUD Aline - AGAPITOS Isabelle - ANDRE Jean Michel - REGINAUD Philippe et Annie - VERDIER Claude - SERGENT Georges - BOFILL Olga et Jean-Paul - CERISIER Georges - LECLERC Marie et Bernard - SOYER Françoise - ROZAN Polco et Irène LEBERRE LISNA Sonia - RAYBAUD Alain - ESPERAN-DIEU Gisèle - POIROT dany - DEVILLE Michèle - L'HEL-GOUACH Catherine - DAVID Elsa - KLEMENTIK Barbara - DIDIER Claude - LEGAL Annick - MAITRE Adeline - MATHIS Simone - CHAUVÉ Monique - Frère Xavier - JOFROI-BUSNEL Jacques - SINGUIN Christine

BOIS

CHAULET Edouard - BELLEGARDE Jean - TAULELLE Michel - BELIN Sylvain - DUMAS Francis - AUGIER Gilbert - OLLIER Jean-Louis - SONZOGNI Didier - THIRIET Hervé - SOULIER Yves - SONZOGNI Serge

FETES ET CEREMONIES

CHAULET Edouard - LISLE Jean-Louis - BOVY Jean Michel - SOULIER Dany - TALOUARN Jacky - GUELIN René - AGAPITOS Isabelle - BELIN Sylvain - GUYONNAUD Aline - DUCROS Yves - ARNAUD Marcel

FOIRES ET MARCHES - TOURISME

TALOUARN Jean - ALLIO Jacques - LISLE Jean-Louis BERTRAND Jean Yves - BOVY LEVEQUE - SARRAZIN Hubert - NOUET Jeannine - TASSY Henriette AMADOU Abdelramane - Nicolas GUNDRY - GIL-BAS Alain - COSTE Brigitte - GERVASONI Jean Marie THOULOULOZE Annie - LEMAIRE Claude

COMMERÇANTS

PIOU Frédéric - BOFFIN Michèle

IMPOTS

CHAULET Edouard - VIOLIGEAS Henri - RAYMOND Jacques - THIRIET Hervé - DUMAS Claude - BOFFIN Michèle - FOUR Martine - TAULELLE Bernard CARBO Alain - THOULOULOZE Annie - PASCAL Jean VILLE Nicolas et BORIE Jean Marie contribuables extérieurs.

LES FINANCES

LE BUDGET

Le Budget est l'acte par lequel sont prévues et autorisées par le Conseil Municipal les recettes et les dépenses d'un exercice.

Il comporte 2 sections :

● LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Elle regroupe toutes les dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement des services communaux, c'est à dire tout ce qui revient régulièrement chaque année : rémunération du personnel, fournitures et consommations courantes (papeterie - carburant, électricité, téléphone, nettoyage, réparation, aide sociale...) participation aux charges d'organismes extérieurs (incendie, aide sociale, syndicats...), paiement des intérêts des emprunts avec en recettes les dotations d'Etat, les impôts locaux, les produits d'exploitation (cantine, centre aéré, portage..)

● LA SECTION D'INVESTISSEMENT

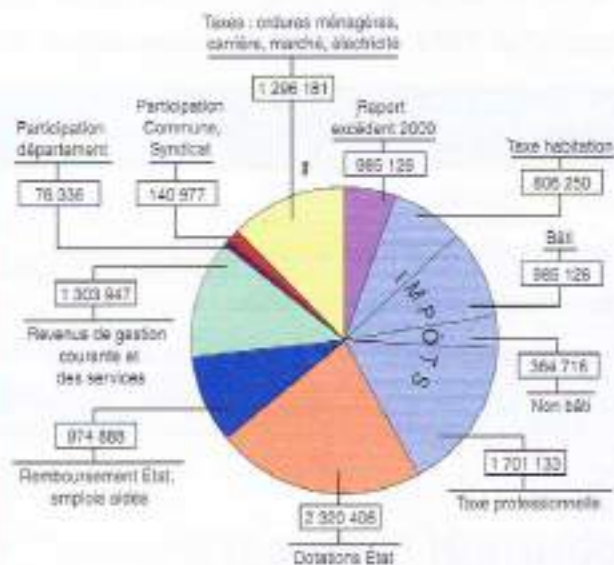
Elle comporte toutes les opérations non renouvelables : acquisitions, travaux, constructions d'infrastructures, de bâtiments...le remboursement du capital des emprunts et en recettes les subventions liées à ces opérations, le fonds de compensation pour la TVA, les dons et legs et les emprunts. L'exécution du budget est retracée dans le compte administratif.

Ce document constitue l'arrêté des comptes au 31 décembre de l'année en cours : voici la structure du résultat 2001 (hors budgets annexes).

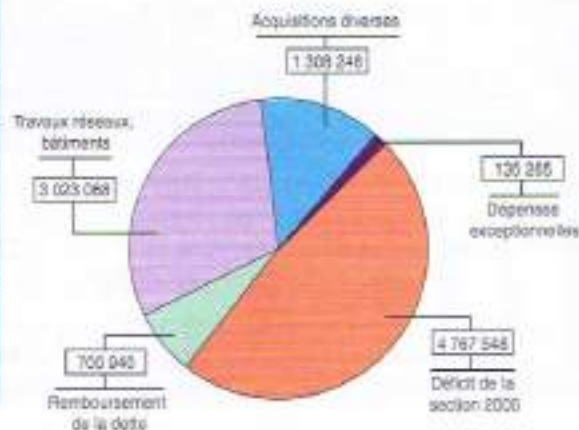
FONCTIONNEMENT EN FRANCS
Montant des dépenses : 7 290 737 francs



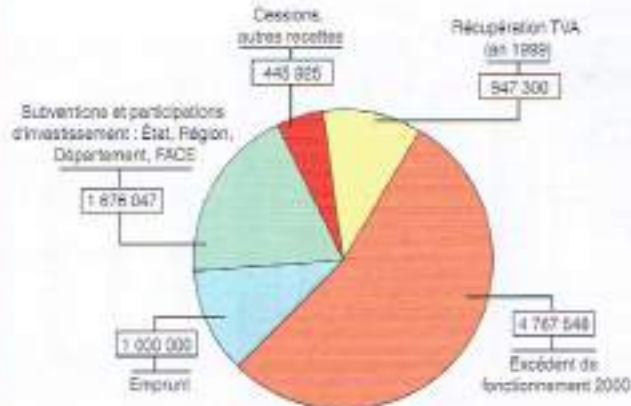
FONCTIONNEMENT EN FRANCS
Montant des recettes : 10 543 349 francs



INVESTISSEMENT EN FRANCS
Montant des dépenses : 9 935 067 francs



INVESTISSEMENT EN FRANCS
Montant des recettes : 8 836 820 francs



LES FINANCES

BUDGET ASSAINISSEMENT

● **RECETTES TAXE D'ASSAINISSEMENT** **274.004 F**

La taxe d'assainissement est calculée sur la consommation d'eau de l'année précédente.

● **RECETTES BRANCHEMENTS 2001** **120.000 F**

● **AVARIES** 9 interventions sur le réseau ou sur la station d'épuration pour un coût de **24.833 F**

Des nouveaux tarifs seront appliqués à compter de 2002

● **TAXE ASSAINISSEMENT** Droit fixe : 25 € + 0,15 € les 50 premiers m² + 0,55 € les suivants

● **RACCORDEMENT AU RÉSEAU** 1830 € soit 80 % d'une installation autonome individuelle estimée à 2287,50 €

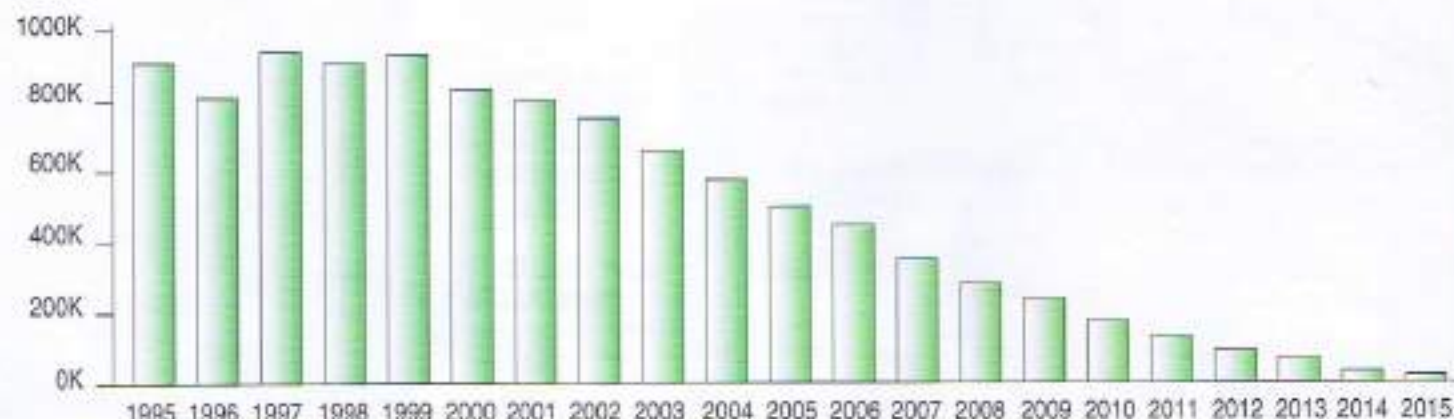
INFORMATIONS FISCALES 2001

Population 1401 - Résidences secondaires 143

Libellés	Bases notifiées	Taux appliqués	Produits votés	Taux moyens communaux de 2000 National	Départemental
Taxe d'habitation	6 250 000,00	12,90	806 250,00	13,50	14,90
Taxe foncière propriétés bâties	6 115 000,00	16,11	985 126,50	17,23	21,56
Taxe foncière propriétés non bâties	540 000,00	67,54	364 716,00	40 8859,25	
Taxe professionnelle	10 430 000,00	16,31	1 701 133,00	14,80	"
TOTAL	23 335 000,00		3 857 225,50		

EVOLUTION DE LA DETTE

MONTANT DES ANNUITÉS Etat au 31 / 12 / 2001



LES TRAVAUX

VIABILISATION ZONE LOUCHE



Une voie nouvelle pour l'année Victor Hugo en Zone Louche

Ce quartier est aujourd'hui viabilisé et urbanisé : école privée catholique, clinique vétérinaire, un lot de terrains à bâtir...

Le projet a comporté : la création de la voirie avec trottoirs pour sécuriser les piétons, l'amenée du réseau d'eau potable, d'assainissement, la création souterraine du réseau électricité basse tension, du réseau téléphonique et l'installation d'un éclairage public. Le montant de la dépense s'élève à : **749.613 F HT** avec **195.000 F** de subvention FACE (subvention spécifique d'électrification), **10560 F** du syndicat mixte d'électrification et **60.000 F** de participations pour viabilisation de terrains.

AMENAGEMENT ET EXTENSION DE LA ZONE D'ACTIVITES QUARTIER PLANLONG



"Shaker" Une vingtaine d'emplois, bienvenus et tenus, comme promis par M. Tagnard

Une première partie vient d'être réalisée. Elle a permis notamment de viabiliser complètement les entreprises **DESMIERS** et **CROISSETTE** et autorise un développement harmonieux : **2 entreprises sont en phase de s'installer en 2002.**

L'entreprise **SHAKER** vient d'ouvrir ses portes, c'est une vingtaine d'emplois supplémentaires qui rejoignent notre petite zone d'activités tous les matins. Bonne installation et bienvenue à **BARJAC.**

ACQUISITIONS FONCIERES

● Immeuble Avenue Jean Tassy

La commune louait ce bien depuis 2 ans. Elle l'a acquis au prix de **175.000 F** dans le but d'y aménager un foyer de jeunes.

● Jardins du Sigalas

Le quartier devenu accessible grâce à l'excellent travail de Jacques ALLIO et de son équipe de familles Rurales, la commune a sollicité les propriétaires de jardins abandonnés pour les acquérir au prix de **20 F/m²**. Ces 3 espaces ont été loués **500 F** par an à des Barjacois résidant en Centre ancien sous réserve d'égavage, de nettoyage puis d'entretien... et il y avait du travail !!!

● Terrain Rocheblave

Pour faire face à la saturation des parkings aménagés au bas du village, le long de la déviation, lors du marché hebdomadaire et des grandes manifestations estivales, le terrain à l'entrée du chemin des rois a été acheté au prix de **5 F le m²**. C'est donc un parking supplémentaire à moins de 150 mètres du centre ancien qui vient compléter le patrimoine communal

VOIRIE AGRICOLE

CHEMINS DE TERRE **92.703 F HT**

Les longueurs ont été réalisées avec le matériau de la carrière, blanc ivoire.

- Chemin de la Perrière
- Chemin du Mas Pellier
- Chemin à Montchamp
- Chemin Mas de Reboul
- Chemin de la Viste
- Chemin jonction zone louche

VOIRIE RURALE ET COMMUNALE

367.830 F HT

Goudronnage

Ils ont été réalisés par l'entreprise LAUPIE

- Aménagement Esplanade
- Chemin de Montchamp
- Chemin de Canassoulé
- Jonction rue du général De Gaulle au Mas Lozard

LES TRAVAUX



Sécurité pour aller au stade

ELECTRIFICATION

DÉPENSES TOTALES 513.974 F HT

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise CEGELEC d'Alès

- Mise en souterrain et renforcement poste rte d'Alès
- Mise en discrétion et renforcement poste Freyssennette
- Extension et restructuration du réseau à Cabanevieille, à Fontmaliague
- Remplacement de néons au Roméjac

Les travaux sont subventionnés à 70 %
(FACE, Département, EDF et Syndicat Mixte)

AMENAGEMENT DE VILLAGE

- Trottoirs du Stade au Rond point de la Cigale : 136.000 F HT
- Busage et drainage Avenue Raoul Heyraud : 231.110 F HT

Ces réalisations ont été effectuées par l'Entreprise PELLET-CHEIREZY
L'équipe des services techniques municipaux a réalisé le trottoir

ASSAINISSEMENT

- Réhabilitation du réseau rue des prisons, de l'église et du château
Coût des travaux : 115.076 F HT avec 57.000 F de subventions du Département

- Extension du réseau Chazotte et Fontmaliague : 100.000 F HT avec 66.000 F de participation aux travaux de la part des propriétaires.

● Auto-surveillance et télé-surveillance de la station d'épuration : construite en 92, la station fonctionne bien et donne satisfaction, elle est pilotée par Didier SONZOGNI. Afin de se conformer à la nouvelle réglementation et d'améliorer le suivi des fonctionnements et des prélèvements, l'équipement d'un dispositif d'auto-surveillance de base a été décidé. L'objectif est de comptabiliser les flux entrant et sortant de la station y compris les boues. Un dispositif de télétransmission pour être prévenu en temps réel des dysfonctionnements et pour effectuer des mesures analogiques complète l'installation.

Les travaux ont débuté en novembre.

Leurs coûts s'élèvent à 216.190 F HT et bénéficient de 120.000F pour l'auto-surveillance, 18.000 F pour la télésurveillance par l'Agence de l'Eau et 9000 F du département

Par ailleurs, le dossier de déclaration d'épandage des boues de la station vient d'être approuvé par les services préfectoraux.

Un bilan agronomique sera réalisé annuellement sur les parcelles concernées par l'épandage.



Concertation pour le hameau de Chabiac chez M. Vautrin

RESTRUCTURATION LOCAL TENNIS ET RENOVATION DES COURTS

le projet est déposé auprès des collectivités, seules manquent les subventions pour commencer. Le Ministère de la jeunesse et des sports a répondu pour 300.000 F

LES TRAVAUX



Une ruelle sur caves pavée de bonne façon



La pierre du Ricu en "mur couché", rue des prisons



Lumières de pierre

TRAVAUX DE PAVAGE

PARVIS DE L'ÉGLISE RUES DE L'ÉGLISE DES PRISONS ET MONTÉE DU CHÂTEAU

Les travaux se sont terminés au printemps et ont été habilement menés par l'entreprise PELLET-CHEIREZY sous la conduite du bureau d'étude société cévenole d'ingénierie avec Philippe comme chef d'orchestre.

Toutes les infrastructures souterraines ont été remplacées. Le parvis de l'église et son puits découvert est noble.

La petite rue a été pavée en continuité avec les autres ruelles en pavés du Portugal. Innovation dans la rue des prisons où la technique du "mur couché" a été adoptée avec des pierres locales de chez M. VIOUGEAS.

Coût des travaux : Eau, assainissement, voirie, pluvial et honoraires : 1.118.803 F HT

Subventions : Région Languedoc-Roussillon : 240.000 F

Département (assainissement) : 58.000 F

N'est incluse en matière d'eau potable que la partie restant à la charge complète de la commune.

FOYER DES JEUNES

L'immeuble a été acheté, le dossier d'aménagement présenté aux divers partenaires financiers, on attend des subventions pour démarrer. La région a répondu pour 30 %.



Un centre de tri du XII^e siècle pour une poste au cœur du village

LES PERMIS DE CONSTRUIRE 2001

Maison individuelle	08
Extension maison	01
Garage	01
Façade	03
Toiture	08
Extention Hangar	01
Piscine	07
Abris Piscine	01
Aménagement logement	03
Abri de jardin	05
Clôture	07
Modifications façade	11
Serre	01
Aménagement mairie	01
Hangars agricole	02
Création logements	02
Clinique vétérinaire	01
Entrepôt œuvres d'Art	01
Création restaurant	01
Extension box à chevaux	01
Plate forme compostage	01
Terrasse	01

LE PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U) REMPLECE LE PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

La mise en application de la nouvelle loi Solidarité et Renouvellement Urbain (S.R.U) a introduit le Plan Local d'Urbanisme et supprimé le Plan d'Occupation des Sols. La révision décidée en septembre 2000 a été stoppée et devra être poursuivie en conformité avec la nouvelle loi, mais les décrets tardent...

Désormais, l'urbanisme doit prendre en compte non seulement les questions de logement et d'habitat mais aussi les problèmes de transport, de déplacement et de paysage à travers un nouveau document : le schéma de cohérence territoriale (SCOT).

Suite à plusieurs réunions, la municipalité a décidé de maintenir son projet de révision du P.L.U. La procédure de désignation d'un cabinet urbaniste est en cours.



L'architecte Jean de Margerie, M. Merlot de la SEMIGA, les élus...
Pour un habitat de centre ville.

RAPPEL Toute occupation du domaine public doit faire l'objet d'une autorisation de voirie, laquelle ne peut être délivrée si les travaux n'ont pas de permis.

**POUR LA RÉNOVATION DE FAÇADES LE CONSEIL A AUGMENTÉ L'AIDE AU M²
POUR LES DOSSIERS DÉPOSÉS À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2002. ELLE EST PASSÉ
DE 3,05€ À 4€ / M² ET DE 6,10€ À 8€ SI LE DEMANDEUR EST NON-IMPOSABLE.**

EN 2001, 3 DOSSIERS ONT ÉTÉ AIDÉS PAR LA MAIRIE

M. MAINGUET (Rue du Bouc) ● Mlle Lucette ETIENNE (Place L.G Etienne) ● M. B LEVY (Rue du Bouc)

419 M2 DE FAÇADES ONT ÉTÉ RÉNOVÉS - PARTICIPATION MUNICIPALE : 6.930 F

Les Bâtiments de France préconisent des enduits au mortier de chaux non tarmisés, poreux sur les moellons laissant apparentes les pierres de taille, sinon des joints beurrés, affleurants, ton pierre.

REALISATIONS DES SERVICES TECHNIQUES

ECOLE PUBLIQUE

- Remise en état du portail et du portillon d'entrée.
- Peinture des classes
- Peinture des volets et réparation fenêtres
- Changement du sable
- Pose d'étagères

ANCIENNE GENDARMERIE

- Remise en état du portail d'entrée Rue Basse
- Jointement de la voûte du passage d'entrée
- Remise en état et peinture de tous les volets
- Peinture, pose de faïences dans le logement du 1er étage



Tous les vendredis de 13 h 30 à 16 h 30 nettoyage du marché

CIMETIERE

- Rénovation et peinture des portails d'entrée
- Aménagement de la bute à côté du parking
- Creusement des fossés et entretien courant

MAIRIE

- Remise en état et peinture de l'ancienne bibliothèque

STADE

- Peinture des vestiaires
- Peinture des abris dirigeants
- Entretien du terrain : arrosage, tonte.
- Réparation de dégâts divers : trous dans les murs, porte-manteau, wc, rampe extérieure



Attention aux arbres, sur les places



Un essai en mur couché et pierre du Rieu, pour entourer bientôt tout le château !

H.L.M

- Pose d'une clôture aux HLM les Mûriers
- Entretien des abords

STATION D'EPURATION

- Changement d'une turbine
- Pose d'une clôture

VOIRIE

- Fossés au cimetière et dans la zone d'activité
- Réfection de chemin : du Terme au Rieu, du Cornier, du Valadas, du Mas Lozard, de Rus-sanges, des Gavots, de la Baraquette au Rieu, de la Borie
- Aménagement chemin du Cigalas
- Réalisation des trottoirs route de Vallon.

PLANTATIONS

L'effort entrepris depuis plusieurs années maintenant et qui commence vraiment à porter ses fruits au propre comme au figuré (fruitiers des HLM), a été poursuivi en 2001 :

- 34 micocouliers dans la zone d'activité, cette voie porte désormais le nom d'avenue des micocouliers,
- 2 chênes blanc au rond-point rte de Vallon
- 4 lauriers tiges place haute fontaine
- 1 peuplier sous les HLM
- 1 liquidambar dans le parking Nord
- 7 oliviers dans le parking Carvien
- 10 nouveaux bacs avec des troènes boules ont été installés.
- 1 lagstroemia au cimetière

- 2 cèdres au cimetière
- 1 tulipier de Virginie terrain Bertrand, un autre au parking Nord

SANS OUBLIER L'ORDINAIRE...

Nettoyage du marché, des W.C., des rues, le portage des repas, les plantations à faire et leur entretien, les débroussaillages, les égouts bouchés, l'entretien de la station d'épuration, les nids de poules, l'installation des fêtes et du podium... du podium, toujours du podium et des feuilles mortes à n'en plus finir. Les employés municipaux remercient tous ceux qui, par leur civisme, manifestent un respect pour leur travail et notamment la propreté du village.

CHANTIER D'INSERTION

Satisfaite du succès obtenu et du travail effectué lors de la première année, la Municipalité a signé avec Familles Rurales un second contrat pour une année de chantier d'insertion. Pour une participation de 100 000 F de la part de la Commune, le nouveau chantier a commencé le 15 juin 2000 avec une équipe comprenant une partie des participants au premier contrat, mais aussi de nouveaux venus dont quelques Barjacois, qui ont entrepris sous la direction d'un encadrant technique, une nouvelle saison de réhabilitation du patrimoine de BARIAC ainsi que divers petits travaux. Un travail remarquable sur la pierre a été effectué : mur rond-point des HLM, mur route de Bagnois et mur de jonction zone Louche avec l'avenue des mineurs. Déjà de belles réalisations effectuées ! d'autres restent à venir ! Bon courage ! Sans oublier que le vrai objectif, c'est le retour à un emploi durable.



A l'entrée du village et de la rue Victor Hugo, Bâtit, c'est se construire.

LE PERSONNEL

6 EQUIPES À VOTRE SERVICE

> AU SECRÉTARIAT

Cathy VILLE - CHAULET - Alain BENEVENT - Nathalie LONG et Stéphanie TAXIL

> AUX SERVICES TECHNIQUES

Didier SONZOGNI - Richard SONZOGNI - Thierry NÉRONI - Régis ALLIO - Gervais DESCOINGS - Joël MOYSON - Philippe NOUET (démissionnaire de son poste au 3 janvier) - Michel RICOUX - Daniel TOURNAIRE Et Jean-Paul RASTOLL en contrat d'adaptation de 6 mois (de septembre à février 2002) pris en charge intégralement par le Ministère de la défense avant intégration au sein des services municipaux. Béatrice MALAYGUE - Jeannine TEISSIER et Michèle LISLE

> A LA CUISINE CENTRALE

Sébastien BOREL - Nathalie LOMBARD - Michèle LISLE et Augustine BONNAURE

> AU SERVICE ENFANCE ET JEUNESSE

Jérôme LOUART - Marie-Claire AYMARD - Delphine GAGNE et Sylvie BRISSON



Un produit de classe, "made in Barjac" par S.A. Unic

> AU SERVICE CULTURE ET TOURISME

Laurent DELAUZUN - Christine SINQUIN et Nathalie THOMAS. L'équipe des services techniques a accueilli en contrat emploi solidarité les jeunes David NAVARRO, Nicolas AYMARD et Jérôme CLAVAGUERRA et en renfort d'été David NAVARRO et Yvon PELATANT. Ils ont tous accompli un excellent travail. David et Jérôme ont obtenu un C.D.I. peu après le C.E.S. Les contrats emploi solidarité ont tous été transformés en contrat emploi consolidé, c'est à dire un contrat à durée déterminée sur 1 année avec possibilité de reconduire 5 ans.

ELECTIONS PRUD'HOMALES

Les élections prud'homales auront lieu en 2002, le 11 décembre. La période d'inscription sur les listes électorales est fixée du 1^{er} avril au 16 mai 2002. Les employeurs devront déclarer leurs salariés qui seront donc inscrits automatiquement. Pour la commune, seules les personnes en contrat de droit privé seront électeurs : contrats emploi-jeune, consolidés, vacataires... Les fonctionnaires municipaux ne participent pas à ce scrutin.

EN REVANCHE, LES DEMANDEURS D'EMPLOIS DEVRONT FAIRE LA DÉMARCHÉ ET VENIR S'INSCRIRE EN MAIRIE. ALORS, PENSEZ-Y !

ARBRE DE NOËL DU PERSONNEL

L'ensemble du personnel et leurs familles sont conviés autour d'un apéritif et d'un arbre de Noël où chaque enfant de moins de 12 ans reçoit un petit cadeau.



Des hommes et des machines pour les aider...
Le nouveau tracto-pelle.

LES ACHATS

SERVICES TECHNIQUES

- 1 CAMION RENAULT mascot Blanc 196.562 F
l'ancien a été revendu 20.000 F
- 1 TRACTO-PELLE JCB 478.400 F
l'ancien a été revendu 45.000 F
- 1 BÉTONNIÈRE (350 L) sur tracteur 6.219 F
- 10 BACS À FLEURS réalisés par la SA UNIC 37.853 F
- 1 BROUYEUR VOGEL ET NOOT 28.704 F
- 1 CHARGEUR DÉMARREUR 3.708 F
- 1 PONCEUSE BOSCH 1.462 F

ECOLE PUBLIQUE

- 1 JEU D'EXTÉRIEUR 8.790 F
- MOBILIER DE RANGEMENT 10.755 F

SALLE DE SPORTS RUE BASSE

- TATAMI 20.281 F

SECRETARIAT - MAIRIE

- 1 ORDINATEUR AVEC SCANNER 13.371 F
Poste accueilli

CINEMA - CHATEAU

- PETIT PODIUM RÉGLABLE 29.888 F

OFFICE DE TOURISME

- EQUIPEMENT INFORMATIQUE 16.300 F
- SONO PORTABLE 5.500 F

CENTRE AERE

- 1 MEUBLE DE RANGEMENT 2.162 F

NAISSANCE

Emilie DELAUZUN Née le 14 mai 2001 au foyer de Laurent et Muriel DELAUZUN. Félicitations aux parents et tous nos vœux de bonheur à Emilie.

ENVIRONNEMENT

ORDURES MENAGERES

Toutes nos ordures ménagères sont collectées et traitées.

LA COLLECTE

Elle dépend du syndicat intercommunal appelé SIVOM Granzon et Claysse qui regroupe 7 communes. Ce syndicat emploie 4 personnes et a acquis un camion cette année. Délégués de la commune : Jacques Allio, Jean Talouarn, Michèle Pelatant.

LE TRAITEMENT

Barjac fait partie du S.I.C.T.O.B.A., syndicat intercommunal qui regroupe 52 communes et dont le siège est à Beaulieu (Ardèche). Délégués pour la Commune Michèle Pelatant, Jean Talouarn, Michel Taulelle. La loi et les normes anti-pollution rendent obligatoires le tri des déchets ménagers et industriels.

COMMENT SONT TRAITÉS NOS DÉCHETS MÉNAGERS ?

■ **Tous nos déchets non triés (containers gris) vont à la décharge de Grospièrre, régie par le S.I.C.T.O.B.A.**

La décharge, bientôt entièrement réhabilitée, est équipée d'une usine de traitement des lixiviats (les jus qui s'écoulent de l'entassement des ordures sont hautement polluants) Dans quelques années, ce site sera saturé.

■ **Les déchets triés sont valorisés et ne vont donc pas à Grospièrres**

- **Le verre 36 tonnes**
- **Le papier 16 tonnes**
- **Les piles**
- **Les huiles de vidange**
- **Les bio déchets** : ils représentent 30% du poids total des déchets ménagers ; ils



Un compost qui vient de vous et qui vous reviendra !



Un site pour les déchets fermentescibles et bientôt aussi pour une déchetterie.

sont compostés sur place à Barjac, sur la plate-forme de compostage qui a ouverte en 2001. Peu à peu, tous les quartiers du centre sont équipés en containers marron, réservés aux bio déchets.

D'autre part, pour les déchets de jardin, cartons... Daniel Tournaire vous accueille tous les samedis matins de 10 heures à midi sur la plate-forme de compostage, chemin du Mas de Bonnaure. Les bio déchets collectés tous les mercredis à Barjac et à Saint Paul le Jeune représentent 10 tonnes, merci à tous ceux qui participent au tri : il est excellent et le compost sera de bonne qualité. En 2002, un autre tri se mettra en place : celui des emballages : flacons plastiques, boîtes de conserve, tetrabriks... matières légères mais volumineuses, pouvant être recyclées

et valorisées. Une déchetterie est à l'étude pour les encombrants, sur le site de la composterie d'Arguin. Nous consommons de plus en plus, donc nous jetons de plus en plus, que faire de tous ces déchets ? Ces décharges "fourre-tout" comme Grospièrre, personne n'en veut plus sur sa commune. La loi interdit d'y mettre tous les déchets qui peuvent être recyclés ; elles coûtent de plus en plus cher mais il est normal de limiter la pollution des sous-sols et de l'eau que nous buvons. Alors, trier les ordures ménagères demande un effort supplémentaire, cela implique de changer nos habitudes, toutefois ce geste simple est devenu indispensable.

Trier, c'est économiser nos matières premières et leur donner une deuxième vie, c'est aussi préserver notre porte-monnaie.

Michèle PELATANT



Apprendre, dès l'enfance, à avoir les gestes qui sauvent l'environnement.

LE TRI

QUOI ?	OÙ ?
Verre	Containers métalliques : caserne des pompiers, HLM les Mûriers, la Lisette, le Pradet, Place Haute Fontaine, Rue du 19 mars 1962
Papier	3 containers bleus : place Haute Fontaine, le Pradet, la Lisette
Vêtements	2 containers : place Haute Fontaine, le Pradet
Biodéchets cendres	Containers marron ou individuels
Déchets de jardin	En faible quantité : containers marron
Cartons	En grosse quantité : plate forme de compostage tous les samedis de 10 h à 12 h
Encombrants, ferrailles, déchets toxiques	Déchetteries de Grospièrres, prendre route de Bessas, après le Serre 2e route à droite. Téléphoner à la Mairie pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer.
Piles	Container rouge : rez-de-chaussée de la Mairie
Huiles de vidange	1 container au garage municipal (chemin entre le Garage Renault et l'usine SA Unic)
Tout le reste	Gros containers gris

ENVIRONNEMENT

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE

MAIRIE DE BARJAC - 30430 - TÉL. : 04.66.24.50.70 - FAX. : 04.66.24.77.45

Le Syndicat d'adduction d'eau potable de BARJAC alimente chaque jour 3000 abonnés en eau potable.

Il regroupe 12 communes sur deux départements le Gard et l'Ardèche :

GARD : BARJAC, ISSIRAC, LE GARN, MONTCLUS, ST BRES, ST PRIVAT DE CHAMPCLOS,

ARDECHE : BESSAS, LABASTIDE DE VIRAC, ORGNAC L'AVEN, SALAVAS, ST SAUVEUR DE CRUZIERE, VAGNAS

Le syndicat est géré par un Comité Syndical constitué de deux élus par communes adhérentes. Pour BARJAC : M. CHAULET Edouard et M. THIRIET Hervé.

Le bureau exécutif est composé ainsi :

Un président M. SERRE Yves

Un vice-président M. CHAULET Edouard

Le secrétariat assuré par ROUYEYROL Virginie est ouvert au public le mardi, jeudi, vendredi de 9 h à 12 h.

Tél. : 04.66.24.50.70 - Fax. : 04.66.24.77.45.



Les délégués au barrage de Pont de Veyrières

D'OÙ VIENT L'EAU DU ROBINET ?

Elle est prélevée dans des ressources souterraines qui s'accumulent dans des réservoirs naturels. Le Syndicat produit annuellement 620.000 m³ d'eau grâce à 3 ressources :

- **La source du Bœuf** (commune de Salavas),
- **Le puits de Pouzaras** (commune de Salavas),
- **La source des Beaumes** (commune de Montclus).

Depuis 1996 jusqu'en 2005, le Syndicat participe aux investissements du SEBA (Syndicat d'eau de la Basse Ardèche) et va en 2002 bénéficier d'une nouvelle ressource d'approvisionnement :

L'EAU DU PONT DE VEYRIÈRES

Afin de mieux comprendre le coût des participations du Syndicat AEP aux investissements à l'usine de production d'eau potable de Pont de Veyrières, le 16 novembre 2001, les membres du Syndicat et leurs conjoints sont allés visiter le barrage de Pont de Veyrières ainsi que l'usine de production d'eau potable implantée sur la Fontaulière, affluent rive gauche de la rivière Ardèche.

ANNEE	PARTICIPATIONS
1996	598.056
1997	598.056
1998	628.628
1999	535.512
2000	535.512
2001	442.896
TOTAL	3.338.660

A partir de 2002, date où le Syndicat AEP se raccorde au réseau de Pont de Veyrières, la SAUR demande une participation au surcoût de fonctionnement de 440 000 Francs par an. Pour couvrir ces surcoûts, le syndicat AEP doit augmenter l'eau en 2002.

LA DISTRIBUTION DE L'EAU

L'eau est distribuée grâce à un réseau qui s'étend actuellement sur 271 km et comprend 21 réservoirs. Le Syndicat est propriétaire de l'ensemble des installations.

> AFFERMAGE

En janvier 1995, le Syndicat a choisi de confier la gestion de son service de distribution publique d'eau potable à la Société SAUR (le Fermier) pour une durée de 15 ans. Cette dernière doit entretenir et surveiller l'installation.

La SAUR doit assurer en permanence la bonne qualité de l'eau. Le Syndicat entreprend chaque année des tranches de travaux pour étendre ou renforcer son réseau. Ces travaux sont financés avec la participation des communes et l'aide des départements (Ardèche, Gard), de l'agence de l'eau et de l'Etat.

Un bureau d'étude, maître d'œuvre, effectue les études et contrôle les travaux d'adduction d'eau potable.

Une étude de diagnostic s'achève pour indiquer les fuites, les fluctuations des consommations, les besoins à venir...

> PRIX DE L'EAU POUR L'ANNEE 2001

En 2001, le prix de l'eau au M³ pour une consommation annuelle de **120 M³** est de **14,12 HT 14,90 TTC**. La tarification d'eau est binôme, elle comprend une partie fixe qui correspond à l'abonnement au service de l'eau et une partie variable est fonction de la qualité d'eau réellement consommée.

L'INTERCOMMUNALITE

Difficile pour le maire de BARIJAC de s'entendre dire que l'on ne veut pas de communautés de communes, ou encore de lire qu'il est le dernier des mohicans à vouloir vivre l'intercommunalité proposée alors que depuis plusieurs années l'engagement de la municipalité et de son maire dans les structures intercommunales a été exemplaire dans la gestion des services à la population. Que ce soit par l'intermédiaire des SIVU (syndicat intercommunal à vocation unique) ou syndicats mixtes avec des participations croisées. Des investissements lourds ont été réalisés, des projets aboutissent et d'autres sont en cours. Nous sommes exemplaires dans le traitement des ordures ménagères avec la coopération ardéchoise, ce n'est pas le cas ailleurs ! Aussi, pour connaître l'avis de la population et en débattre, le Maire et les conseillers de la majorité avaient annoncé une réunion publique au château sur ce thème.

Afin d'informer l'auditoire, les conseillers distribuaient une information en 3 feuillets :

• **Qu'est ce que la communauté de communes ?** son fonctionnement, les transferts de compétences donc des pouvoirs de décisions, la fiscalité, les financements possibles.

• **La taxe professionnelle unique (TPU) ou la fiscalité additionnelle (contribution des ménages) ?** un tableau indiquait les taxes professionnelles perçues par chaque commune alentour ainsi que les taux respectifs des 4 taxes (taxe d'habitation, foncier bâti, foncier non bâti et professionnelle).

La commune de BARIJAC a répondu favorablement, à plusieurs reprises aux études de l'intercommunalité, avec institution d'une fiscalité additionnelle comme l'applique la majorité des communautés de communes quand il y a forte disparité dans la répartition de la taxe professionnelle : ce qui est le cas.

Le maire rappelait les engagements intercommunaux de BARIJAC avant que cela devienne à la mode : le SICOM (syndicat de collecte des ordures ménagères avec 7 communes), avec le SICTOBA (56 communes pour le traitement des ordures et

le tri-sélectif) qui nous donne la satisfaction d'une station de compostage sur BARIJAC, l'adduction d'eau potable, la défense des forêts contre l'incendie (DFCI), l'aide aux structures professionnelles agricoles ASA irrigation des cultures avec garantie d'emprunts (BARIJAC est la seule commune à l'avoir fait). Ces engagements sont lourds, la plupart liés avec des communes ardéchoises, d'où le souhait de la municipalité de ne pas ignorer une part d'Ardèche.



La supra-communalité, non ! Les coopérations, oui, il faut continuer et les développer ! Mais tout cela, ça se discute avec les citoyens, encore et encore.

Insistant sur le souci intercommunautaire avant la lettre, il faut rappeler encore que BARIJAC a été une des 30 communes adhérentes au syndicat mixte de développement du pays de Cèze et à cotiser, bien que n'étant pas riverain de la Cèze mais seulement du bassin versant ! Par le canal de l'office de tourisme, la municipalité a participé à toutes les éditions de documents initiés par l'association des offices de tourisme de la vallée de la Cèze ainsi qu'au service informatique des Foyers ruraux par une participation financière au programme "CAMILLE". Est-il raisonnable de nous interpeller à propos de solidarité, ou plutôt de non solidarité quand les salles municipales sont prêtées gracieusement, chauffées, éclairées pour toutes les associations où pourtant les Barjacois ne sont pas forcément majoritaires ?

Dans la balance de l'intercommunalité, il faut bien inclure le poids du parc véhicules et engins de la commune, les 30

emplois gérés par l'Administration communale, une bonne part de ces emplois résultant de la politique communale volontariste en faveur de l'insertion (ou plutôt de la réinsertion).

Et le public, nombreux à cette réunion a bien compris toute la complexité des enjeux et la réflexion approfondie à laquelle chacun doit se livrer avant de consentir à entrer dans un système. Il faut bien comprendre les réticences : qui mieux que le Maire et les conseillers municipaux peuvent résoudre les problèmes de proximité ? Qui est à même de bien connaître les besoins sociaux et les résoudre dans la plus grande confidentialité ?

La position géographique de BARIJAC est difficile car nous sommes depuis longtemps intégrés en partie avec l'Ardèche.

Alors que nous sommes bercés par des discours sur la "démocratie de proximité", les responsables prennent leurs distances avec les gens et leurs problèmes concrets. On parle de plus en plus d'une loi qui éliminerait les présidents et/ou les membres de la supra-communalité directement.

Quel rôle tiendront alors les élus communaux devenus des gestionnaires de "lieux-dits" ou de quartiers ? Là où il y avait 15 maires et 200 conseillers, il y aura un président et 30 délégués. Les oppositions ne seront pas représentées. Progrès de la citoyenneté et du civisme ? de la responsabilité et de l'efficacité ?

D'ailleurs, cet avenir "fusionnel" est si convaincant que pour l'atteindre, on a pressé les élus, on a fait croire que c'était fatal comme l'hiver, qu'il fallait y passer et qu'il y aurait des bonbons pour les premiers. Dans ces conditions peu sereines qui se laisseraient emporter ?

Le rôle social et historique de la commune est essentiel pour la démocratie et son application directe vers le citoyen. La disparition programmée de ces communes par la loi. Chevenement ne peut en l'état actuel de son application qu'aggraver le déficit de cette démocratie.

Jean TALOUARN

COMMISSION ENFANCE ET VIE SCOLAIRE



Monseigneur Watebled, Evêque du Gard; Mme Sarrazin, Directrice de l'école; M. De Villiers, Président de l'Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique (O.G.E.C.); M. Chaulet, Maire de Barjac

C'est avec une grande joie que j'ai accepté la lourde charge proposée par Edouard CHAULET.

En effet quelle lourde mais exaltante tâche que celle d'adjoint délégué à la vie scolaire au sein d'une municipalité qui a fait de l'éducation "la priorité des priorités".

Le grand événement de cette année écoulée est bien entendu le transfert dans de nouveaux locaux, plus spacieux et plus fonctionnels, de l'école St Laurent avec un poste d'institutrice supplémentaire récompensant des années d'efforts. Une page s'est tournée...

L'effort de la Municipalité fut conséquent : cession de droit de préemption et création d'une voirie qui dessert non seulement à l'école St Laurent, mais a permis aussi l'installation d'un clinique vétérinaire et a renforcé la possibilité d'urbanisation de ce quartier.

Conformément à la Loi, la Municipalité verse directement à l'organisme de gestion de l'école catholique (OGEC) à laquelle nous sommes liés par convention, une aide pour assurer son fonctionnement. Cette aide correspond à la moyenne des 4 dernières années écoulées, soit un coût de **2 461 F/enfant barjacois**.

Satisfaction également du côté de l'école publique qui vit enfin après des années de remplacement, une institutrice titulaire sur le 4e poste. De quoi envisager l'avenir avec sérénité. Au niveau des travaux à venir (en attente de subventions), la rénovation des façades et la mise en place d'un chauffage central au groupe scolaire permettront d'accueillir élèves et enseignants dans des conditions plus agréables. **Barjac peut être fier d'accueillir 2 établissements dispensant un enseignement de qualité dans le respect des convictions de chacun.**

Bruno DIVOL



Des enfants heureux de vivre à Barjac

QUELQUES ACTIONS DE LA COMMISSION SCOLAIRE ET DU CONSEIL MUNICIPAL

- Etude d'un foyer des jeunes
- Intervention auprès de la CCPE afin d'obtenir un ordinateur portable destiné à assister un élève disposant d'un contrat d'intégration
- Intervention auprès du CAMPS pour étendre les jours de présences d'une éducatrice spécialisée (contrat intégration)
- Mise en sécurité entrée Rue Chevalier Lavaure groupe scolaire
- Etude de la rénovation du groupe scolaire
- Demande d'un poste d'ordinateur supplémentaire à l'inspection académique
- Récolte avec les enfants des premières olives communales
- Aides financières et matérielles aux associations de parents d'élèves

CUISINE CENTRALE ET RESTAURANT SCOLAIRE

NOMBRE DE REPAS SERVIS SUR L'ANNEE SCOLAIRE

du 1.07.00 au 30.06.2001

17.987

REPARTITION DES REPAS

- 7934 repas scolaires BARJAC
- 999 repas scolaires ORGNAC
- 2370 repas scolaires ST PRIVAT
- 1268 repas scolaires BESSAS
- 105 repas scolaires MONTCLUS
- 133 repas gratuits
(personnels centre aéré)
- 2309 repas personnes âgées
- 668 repas personnes âgées ORGNAC
- 605 repas gratuits "3^e enfant"
École privée
- 357 repas gratuits "3^e enfant"
École publique
- 913 repas centre aéré et garderie
- 307 repas instituteurs,
employés municipaux



Un restaurant pour le regal des ventres et des yeux !

La commission "cuisine centrale" composée, en plus des élus chargés de cette question, de représentants des parents d'élèves des 2 écoles, des directrices et des enfants, de bénévoles s'intéressant aux repas et aux enfants, fait un lourd travail. Un questionnaire de satisfaction a été diffusé auprès des familles et des enfants qui consomment régulièrement les repas de la cuisine. Cela nous a permis de faire le point sur la qualité de nos prestations et d'en discuter lors de la première réunion de la nouvelle commission. Ainsi, nous nous efforçons de tenir compte des résultats, pendant l'élaboration des menus, dans le choix des denrées et dans l'accueil des enfants au restaurant scolaire. Les projets à venir concernent par exemple la mise en place d'un dispositif permettant le brossage des dents après le repas, la poursuite de la décoration de la salle de restaurant scolaire. Dans la grande majorité des réponses, on note une opinion positive au sujet des repas servis. Nous envisageons cette année de contacter les autres personnes concernées : personnes âgées servies à domicile et pompiers prenant des repas pendant leurs gardes.

LE SERVICE DE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Les repas peuvent être servis quotidiennement, temporairement, occasionnellement, par exemple : 1 fois par semaine, 1 semaine dans le mois... C'est vous qui choisissez. Les menus sont visés par une diététicienne. Si vous suivez un régime nous nous adaptons.

LEUR PRIX EST DE 6,4 €

Si vos ressources sont inférieures à :

6984,30 € (45814 F) pour une personne seule,

12267,57 € (80470 F) pour un couple,

et si vous avez atteint l'âge de 65 ans (ou 60 ans en cas d'inaptitude au travail)

ou si vous percevez une pension d'invalidité ou l'allocation Adulte Handicapé,

les repas peuvent vous être servis à 2,85 €.

Un dossier est à remplir à la Mairie.

CE REPAS PEUT ETRE COMMANDE A N'IMPORTE QUELLE PERIODE DE L'ANNEE ! IL SUFFIT DE RESERVER LA VEILLE EN TELEPHONANT A LA CUISINE CENTRALE AU 04.66.60.26.36

N.B : Comme les années précédentes, l'Union Régionale de la Sécurité Sociale Minière accorde une bonification financière aux affiliés faisant appel à un service de portage de repas à domicile. Cette participation varie, selon les ressources, de 0,76 € (5 F) par repas à 1,98 € (13 F).

Permanence de G. MONTEIL, local de "la Belle Epoque" le vendredi matin.

Pour constituer le dossier prendre contact avec le secrétariat de Mairie au 04.66.24.50.09 qui vous aidera dans toutes vos démarches.

CUISINE CENTRALE ET RESTAURANT SCOLAIRE

A l'automne, nous avons participé à la SEMAINE du GOUT. Elle est devenue traditionnelle au niveau national et a pour but de faire découvrir les différents saveurs : **salé, sucré, acide et amer** et de développer les diverses sensations gustatives.

Cette année, grâce à la collaboration de notre chef de cuisine : Sébastien BOREL, nous avons choisi plusieurs thèmes : **le miel, le goût sucré salé, la pomme, les produits de la mer et l'automne en pays gardois.**

Les enfants de la classe de CE1, CM1 et CM2 de l'école laïque vous livrent leurs impressions à travers ce texte qu'ils ont écrit et diffusé sur les ondes de "RADIO CEZE"

SEMAINE DU GÔT

A cette occasion, le restaurant scolaire de Barjac nous a préparé une agréable surprise. Sébastien, le cuisinier avec l'aide d'Aline GUYONNAUD, diététicienne nous a concocté des repas aux thèmes très originaux.

Lundi, tous les plats étaient à base de pommes. Mina et Christophe ont beaucoup apprécié **le sauté de lapin aux reinettes**. Mardi tout le monde s'est régalé, soit avec **la salade du pêcheur**, soit avec **les tagliatelles au saumon**. Les gourmands ont préféré le jeudi car tous les plats contenaient différents miels ! Valentin a vraiment adoré **le rôti de porc au miel d'oranger**. Il voudrait bien avoir la recette pour que sa maman lui en fasse. Vendredi, dernier thème de la semaine, **la salade à l'oignon doux** n'a pas eu un grand succès, mais **le poulet à la cévenole et le riz à la châtaigne**, on a adoré. Nous avons été très contents car les plats étaient originaux, délicieux et nous espérons les retrouver bientôt dans nos assiettes.

Merci au personnel de la cantine de nous avoir régalé.

D'autre part, Luc BALMASSIERE, chef de cuisine de "l'hôtellerie de Landes" a eu la gentillesse cette année encore de venir animer plusieurs classes sur ce sujet. Cette fois-ci, il a fait découvrir aux enfants la variété des **goûts des légumes d'automne**. Nous le remercions tous pour son dynamisme et son professionnalisme.

PROJETS 2002

Prochaimement, une animation est prévue autour de l'huile d'olive. En effet, nous aurons le plaisir de servir et déguster la première huile d'olive communale !

Les enfants ont pu ramasser eux même les 12 premiers kilos d'olives en décembre et nous remercions le moulin à huile de St Sauveur de Cruzières qui en a assuré gracieusement le pressage. Ainsi la cuisine a été livrée de 2,5 litres d'huile très fruitée et parfumée. Nos cuisiniers envisagent sa dégustation, sous peu dans **une salade cévenole** et plus tard avec **des tomates au basilic** (quand celles-ci seront mûres à point !). **Donc Avis aux gourmets !** Pour le printemps, nous envisageons une journée d'information et d'approche de **l'agriculture biologique** avec un repas composé de denrées issues de cette forme d'agriculture et une conférence sur ce thème. Nous pensons en effet qu'une alimentation saine et équilibrée est une priorité dans l'éducation de nos enfants, mais aussi un élément indispensable de la santé de tous.

Aline GUYONNAUD

TARIFICATIONS AU 1^{ER} JANVIER 2002

2,45 € ECOLE PUBLIQUE

2,60 € ECOLE PRIVÉE (repas livré)

(2,45 € + 0,15 € pour la livraison)

NB : REPAS DU 3^{EME} ENFANT d'une même famille domiciliée sur la Commune reste GRATUIT

- **REPAS DES CES, CEC et stagiaire en formation** **2,45 €**
- **REPAS DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX, INSTITUTEURS** **4,25 €**
- **REPAS PARENTS D'ÉLÈVES** **4,55 €**

UN RAPPEL

Les tickets sont vendus en Mairie

LES LUNDIS MATINS de 8H à 12H

LES JEUDIS APRÈS-MIDI de 14H à 16H30

AIDE SOCIALE

La loi instituant la C.M.U. a modifié le mode de contribution de la Commune aux dépenses d'Aide Sociale. En effet, même si le versement du contingent communal au Département a été supprimé, pour autant, la Commune n'est pas affranchie de participer au financement de l'Aide Sociale : cette même loi prévoit une diminution équivalente (408.811 F par an), de la Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F.)

LA COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE (C.M.U.)

La C.M.U. gérée par les organismes d'assurance maladie, permet à toute personne résidant en France de façon stable et régulière et disposant de revenus modestes, de bénéficier de la sécurité sociale pour ses dépenses de santé. Elle offre une couverture maladie complémentaire gratuite qui peut être gérée au choix du demandeur, soit par la caisse d'assurance maladie, soit par un organisme complémentaire. Les dossiers sont examinés par la caisse d'assurance maladie. Les personnes admises reçoivent alors une attestation à présenter aux médecins et aux pharmaciens afin de bénéficier de la gratuité.

Les allocations logement ne sont prises en compte qu'à hauteur d'un forfait.

PLAFOND DE RESSOURCES

COMPOSITION DU FOYER

une personne
deux personnes
trois personnes
quatre personnes
à partir de cinq personnes
(par personne supplémentaires)

NIVEAU MAXIMAL DE RESSOURCES PAR MOIS

548,82 € (3600 F)
823,22 € (5400 F)
987,87 € (6480 F)
1152,52 € (9000 F)
213,43 € (1400 F)

L'ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)

La loi du 20 juillet 2001 a instauré l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (A.P.A.) pour les personnes âgées. Applicable depuis le 01 JANVIER 2002, l'A.P.A. s'est substituée à la P.S.D. (Prestation Spécifique Dépendance). Cette nouvelle loi doit permettre une prise en charge et un accompagnement plus adaptés à la perte d'autonomie des personnes âgées.

Cette allocation est donc destinée à toute personne âgée d'au moins 60 ans, résidant en France et présentant une niveau de perte d'autonomie. Cette perte d'autonomie est évaluée par une équipe médico-sociale au domicile du demandeur, sur la base d'une grille d'évaluation nationale (grille AGGIR) qui permet de répartir les personnes âgées en 6 groupes, en fonction de l'importance de l'aide nécessitée par leur état.

Ainsi, l'A.P.A. s'adresse aux personnes âgées les plus dépendantes (classées dans les GIR 1-2-3) mais aussi aux personnes âgées moyennement dépendantes (classées en GIR 4), qui vivent à leur domicile ou en établissement d'hébergement ou en famille d'accueil.

C'est une prestation en nature, versée sur la base de justificatifs quant à l'effectivité de l'aide apportée.

Des tarifs nationaux fixés par décret, en fonction du degré de perte d'autonomie, déterminent le niveau maximal de l'A.P.A. :

- GIR 1 : 7000 F / mois (1 067,14 €)
- GIR 2 : 6000 F / mois (914,69 €)
- GIR 3 : 4500 F / mois (686,02 €)
- GIR 4 : 3000 F / mois (457,35 €)

En fonction des ressources, une participation du demandeur est calculée sur la fonction du plan d'aide utilisé. Cette participation est nulle pour les revenus inférieurs à 6000 F/personne.

C'est une prestation non récupérable sur la succession du bénéficiaire, sur le légataire ou sur le donataire. Elle est non cumulable avec l'aide ménagère, l'allocation compensatrice pour tierce personne...

Le dossier de demande de l'A.P.A. peut être retiré en Mairie.

Une fois complété, il doit être adressé directement à la **Direction Générale du Développement Social et de la Santé Service Action et Aide Sociale 10 rue Villeperdrix - BP 7129 30913 NIMES cedex**

ACTIVITE CENTRE COMMUNAL (C.C.A.S.)

COMPOSITION DU CCAS

Elus : LAGORSSE Arlette - CHAULET Edouard - PILOD Jean-Michel
GUELIN René - PELATANT Michèle - GUYONNAUD

Non Elus : RANC Eric - EPERANDIEU Gisèle - DUMAS Annette
ARLAUD Christiane - QUET Thérèse

Assistants : Nathalie LONG - Michèle LISLE - MALAYGUE Béatrice

POUR LA FIN D'ANNEE

REPAS DES AINES

Il a eu lieu le **dimanche 9 décembre 2001** dans la salle du Château. **170 personnes** installées devant une table bien dressée avec de jolies nappes, des décorations de Noël et des bougies, ont dégusté le menu préparé par le personnel de la Cuisine Centrale - Apéritif de bienvenue - Assiette Cévenole - Médaillon de sole sauce crevette - Civet de Biche forestier - Riz pilaf et petits flans de courgette - Plateau de fromage et en dessert, Feuillantines de Fruits Rouges - Vin et Café Crémant.

Etait jointe au menu une composition de Marie-Thérèse QUET (ci-joint texte intégral), membre du C.C.A.S. qui parle de BARJAC sur l'air de "La Montagne" et qu'elle a fait chanter au public. L'animation de la journée avait été confiée à M. Chris BOUVIER, Chanteur Guitariste. Le repas avait été prévu dans les moindres détails par l'équipe du C.C.A.S. et ses bénévoles qui s'occupent également de décorer et mettre la table.

Le jour du repas, l'équipe du C.C.A.S. est complétée par l'ensemble du personnel municipal (voïnie - secrétariat - office de tourisme - centre de loisirs) mis à contribution pour transporter et préparer les mets, les boissons et aider à servir la table. Ce travail au service de nos Aînés s'est effectué dans une très bonne ambiance.

Pour les invités, ce fut une agréable journée qui s'est terminée sur un air de danse et par la remise de bouquets aux doyens : Mme BOULAY Blanche et M. BRIAND Aimé. M. le Maire a également offert une rose à chaque Dame.

Pour clôturer l'hommage rendu en fin d'année aux personnes âgées, les représentantes du C.C.A.S. se sont déplacées à la Maison de Retraite "St Laurent" pour offrir un goûter à tous les résidents. Un moment récréatif qui s'est déroulé dans une très bonne ambiance de gaieté et de chansons.

COLIS DE NOEL

95 colis ont été distribués par l'équipe du nouveau centre communal aux personnes âgées de plus de 75 ans et qui n'étaient pas au repas des aînés. Une innovation, cette année, en plus des friandises habituelles, un père Noël chantant agrémentait les produits locaux rillettes de volailles fabrication barjacoise et vin du cru.

BARJAC EN RIMES

Notre Barjac aujourd'hui
Où sont réunis tous nos amis
Laisant de côté leurs soucis
Autour du repas de l'amitié
Ils se sont tous retrouvés
Pour boire, rire et chanter
Après avoir bien travaillé
Ils l'ont tous bien mérité
Cette retraite bien gagnée
Et pour pouvoir se reposer
Sous ses platanes ombragés
Se souvenir de leur passé.

Pourtant que Barjac est beau
Avec son clocher, son château
Ses brocantes animées
Ses ruelles escarpées.

Sur fond de décor cévenol
Dans les champs ou bien au sous-sol
Leurs histoires se livrent en paroles
Les femmes dans les filatures
Les hommes pour l'agriculture
Ils avaient toujours fière allure
Certes, ils ne sont pas des rois
Ils préfèrent les vers à soie
Leur langue reste le patois
Du pain, du vin, des pélarçons
Il faut se faire une raison
Ils gardent encore les mêmes passions.

Que m'importe s'il est midi
Je discute avec mes amis
Au marché le vendredi
Tous les services proposés
Le cinéma dans le quartier
Des fêtes et des belles veillées
Des chansons, des festivals
A la Une du journal
Les enfants animent le carnaval
Les peintres et les musiciens
Leur passion entre les mains
Illustrent nos lendemains.

Chanson écrite et interprétée sur l'air de la "montagne" de Jean FERRAT par Marie-Thérèse QUET à l'occasion du repas des Aînés, le 9 décembre dernier au Château. L'ensemble des convives l'a chantée.

UNAL D'ACTION SOCIALE (A.S.)



100 ANS... Julia Chalmeton, née Basde,
à la Maison de retraite

SEMAINE PERSONNES AGEES

Elle s'est déroulée du 15 au 21 octobre. Une programmation avec les communes du Canton et la Maison de retraite ont permis une animation sur tous les jours de la semaine.

Pour BARIAC, nous avons joué au loto le jeudi avec un succès habituel, assisté à une information "Euro" du Crédit Agricole le vendredi, puis terminé le samedi avec le clou de la semaine en assistant à une pièce de théâtre "Vous permettez Madame" de LABICHE. Le public, peu habitué à ce genre d'animation a été agréablement surpris et un succès total s'est exprimé autour du goûter final.



Mr et Mme Monteil André et Julie,
60 ans de mariage

ASSOCIATION AMIS SANS FRONTIERES

L'Association "Amis Sans Frontières" a continué ses activités durant la saison 2001. Une quinzaine de tricoteuses se retrouvent tous les 15 jours, le jeudi après-midi, dans les locaux de la Salle du rez-de-chaussée du Château.

Le bilan annuel est très positif : une trentaine de layettes complètes et un grand nombre de coulis divers (vêtements - jouets - pull et écharpes, etc...) ont été remis au local d'Alès pour être acheminés dans diverses Associations, selon les besoins.

Le reliquat rejoint la Maison Mère de VILLENEUVE/LOT pour les actions humanitaires plus lointaines.

Durant l'année, "Amis Sans Frontières" a participé au Forum des associations de BARIAC, à l'occasion du 100^e anniversaire de la Loi 1901, avec un stand fourni et très visité.

En Novembre, elle a aussi participé au Téléthon par la confection et la vente "d'oreillettes" confectionnées par les adhérentes.

Cette Association est à but humanitaire et a en plus pour vocation de réunir les personnes esseulées de BARIAC.



Des mailles à partir dans tous les pauvres endroits du monde...

BON D'ACHATS

Comme les années précédentes, le CCAS a fait parvenir aux plus démunis des bons d'une valeur de 250 Frs à utiliser chez les commerçants barjacois de leur choix.

Ariette LAGORSSE

Juin 2001, la bibliothèque a accueilli l'exposition "Atres et souches" de l'association PHASE de ROCHEGUDE

Le 21 juin, au Château, fête de la musique avec les "Enfants de Barjac", la chorale "Col Canto", les enfants de l'école publique et pour finir la soirée le groupe "Crazy Buffalo".

Juillet: très belle exposition de Jo Duncan, avec la participation de Jean-Michel ANDRE. Jo DUNCAN a fait don aux Barjacois d'une œuvre: "la petite grenouille s'en alla faire sa cour" qui orne désormais les vieilles pierres de la bibliothèque.

Festival Languedoc Roussillon: Concert avec "les Sévères".

PATRIMOINE: Après l'exposé de **Laurent DELAUZUN** dans la revue municipale 2000 et la visite de la source de Fontmaliague pour les enfants des écoles de BARJAC. 2 journées ouvertes à tous à renouveler.



Les couleurs flamboyantes et juveniles de Jo Duncan

CONFERENCES

Début d'un cycle de conférences. Deux ont été proposées en fin d'année. Un cycle est prévu pour le 1^{er} trimestre 2002 avec de thèmes divers et variés.

■ **Conférence-débat** proposée par **Marie-France THIERRY** de l'association RESEDA ou "l'agressivité comme réaction maternelle, à la violence comme phénomène de société".

■ **Conférence sur l'Aven de l'Arquet**: dirigée par **Monsieur ONORATINI** chercheur au CNRS et **Bruno GUY** découvreur de l'aven qui est en sorte le "bestiaire" de la grotte CHAUVET.

■ **Janvier 2002**: BARJAC 1630 état des lieux.

■ **Février**: à propos de la grotte CHAUVET avec **Valérie MOLLES** et les trois inventeurs.

■ **Mars**: foires et marchés avec **PA CLEMENT**.

Michèle PELATANT

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Pour sa première année de fonctionnement, l'équipe de la Bibliothèque Municipale a voulu donner un aperçu de ses futures possibilités concernant l'accueil du public, les documents proposés, l'outil multimédia mais aussi les rencontres occasionnées dans son cadre en direction du plus grand nombre.

Ainsi, la Bibliothèque a accueilli les enfants des écoles de manière hebdomadaire, donnant ainsi lieu à une présentation d'un "conte théâtral" autour de la calligraphie qui sera proposée cette année à toutes les classes des écoles; mais aussi les enfants du



Les enfants écoutant les histoires du temps d'avant.

Centre Aéré pour un autre temps conte. Nous espérons mettre en place pour l'année 2002 un rendez-vous pour les enfants autour du livre, des contes et des histoires qui leur permettraient de découvrir de nouvelles façons de lire ou de vivre la lecture. C'est dans ce sens que nous avons proposé un conte "théâtral" avec Marie et Bernard Leclercq et cette première expérience nous donne envie de partager à nouveau avec les enfants l'univers des contes.

La bibliothèque s'est aussi ouverte aux gens de plume et a ainsi accueilli Michel Lacombe pour une journée dédicace, permettant au public de rencontrer cet auteur qui aime décrire notre région et en retracer l'histoire et les traditions. Michel Lacombe nous a fait don de ses ouvrages lors de leur parution. La visite de Jean Carrière, auteur national et Prix Goncourt, à la bibliothèque l'a charmé et il a fait don de trois de ses ouvrages à notre fonds. L'équipe de bénévoles, les lecteurs et moi-même tenons à les en remercier.

Par ailleurs, notre bibliothèque s'est inscrit dans le Festival du Roman Policier en proposant un prêt exceptionnel de plus de 50 ouvrages alloués par la Bibliothèque Départementale de Prêt. D'autres animations verront le jour cette année 2002 et nous comptons faire de la bibliothèque, en plus de sa mission

N CULTURELLE

culturelle, un lieu d'échanges, de paroles et de rencontres. Toutes les suggestions que vous pourrez émettre sont les bienvenues, qu'elles concernent les animations ou les acquisitions. A ce sujet, votre Bibliothèque vous donne quelques chiffres : l'année 2001 nous a permis d'acheter plus de 700 documents (livres pour enfants, périodiques, romans et documentaires adultes) et de créer un fonds régional. Nous vous invitons à consulter ces documents riches en informations sur notre région et notre histoire, mais aussi sur nos traditions et nos coutumes de vie. Pour les enfants et les ados, la bibliothèque a souscrit 4 abonnements : l'air Lire et Wapiti pour les plus jeunes ; Science & Vie Junior et Phosphore pour les grands. Pour les adultes, nous recevons tous les mois la revue National Geographic, mine d'informations sur la géographie, les milieux vitaux et la nature, les différentes sociétés de notre planète. Et puis la bibliothèque, c'est maintenant 150 adhérents adultes et 52 enfants. Pour vous donner une idée de la transformation, sachez qu'en 2000 nous avons prêté 988 livres adultes et 676 livres enfants, fin 2001 nous atteignons 2280 prêts adultes et 1246 prêts enfants ! Nous comptons sur vous pour améliorer toujours plus le nombre de prêts tout en maintenant une offre documentaire proche de vous. De nouvelles acquisitions auront lieu cette année, elles sont toujours exposées avant d'être mises en rayon, alors, suivez nos expositions et n'hésitez pas à vous renseigner !



Michel Lacombe dédicace ses œuvres avant de retourner faire visiter l'avenue de "la Forestière".

Un petit mot en ce qui concerne le multimédia : de nombreuses demandes sont faites par les jeunes pour leur travail scolaire : qu'ils n'hésitent pas ; la Bibliothèque est dotée d'encyclopédies multimédia (sur CD ROM) très performantes. Et puis internet est un franc succès puisqu'en 2000, nous enregistrons entre 5 et 10 heures de connexion par mois, nous en sommes maintenant à 25 à 30 heures de connexion par mois. Nous vous invitons donc à venir vous renseigner sur internet qui est en passe de devenir un outil incontournable de l'information : une initiation vous est toujours proposée sur simple demande.

Enfin, le fonds de la bibliothèque est entièrement informatisé : la recherche est possible ainsi que les réservations de documents. Ce passage à l'informatique permet aussi le prêt informatisé : une carte vous sera remise lors de l'inscription comportant votre numéro d'adhérent.

Cette adhésion vous permet d'avoir accès au prêt, à internet et aux CD ROMs. Néanmoins, la consultation sur place est toujours possible sans inscription. La bibliothèque demande une participation à ses adhérents : le tarif est familial, c'est à dire qu'une personne du foyer s'inscrit et donne droit aux autres membres du foyer d'accéder aux services de la bibliothèque. Pour les habitants de Barjac, cette cotisation s'élève à 7,6 € par an, et à 15,25 € pour les habitants des autres communes. La cotisation permet à la bibliothèque de remplacer des livres perdus ou abîmés mais aussi de renouveler le fonds.

Pour finir, Michèle Pelatant et moi-même tenons à remercier les bénévoles pour leur présence et leur investissement dans la vie de la bibliothèque. Leur aide est essentielle au fonctionnement de notre structure et donne ainsi plusieurs visages à la bibliothèque. Nous restons ouverts à toutes vos suggestions et sommes à votre service pour vos recherches de documents, une aide à la lecture, la découverte de l'outil multimédia. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de Christine ou des bénévoles. A bientôt !

HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi : 17h à 19h
Mercredi : 10h à 12h / 14h à 17h
Jeuvi : 9h à 12h
Vendredi : 9h à 12h
Samedi : 10h à 12h / 14h à 16h



Dx: l'image comme outil d'éducation.

CINEMA

Nous avons proposé **67 films**, projetés en **50 séances**. Policiers, comédies, films d'art et essais, dessins animés, films d'animation, nous avons voulu varier les types de projection. Vous avez été plus de 3300 à voir des films au Cinéma Regain cette année notamment pour voir : **Le Pacte des Loups, La Vérité si je mens 2, Un crime au Paradis, Hannibal, La ville est tranquille, Traffic, No man's land, Amélie Poulain, Shrek, La Pianiste, Moulin Rouge, Chaos, C'est la vie, Tanguy, Harry Potter.**

Les films plus confidentiels ayant séduit un public, nous continuons donc à vous apporter la programmation la plus riche et large possible en privilégiant aussi un cinéma d'art et essais et de jeunes réalisateurs.



Dans ce sens, nous vous avons proposé 10 films en Version Originale (Djomeh, La Chambre du Fils, In the Mood for love, No man's land, The Pledge, Slogans, ...). Au mois de Février, nous vous proposons 2 films en VO : **The Barber** de Joel Cohen et **Le Sortilège du Scorpion de Jade** de Woody Allen.

Laissez-vous tenter par les films en version originale : un film chinois ou autre présenté en version française perd de son authenticité. Ne sommes nous pas choqués lorsque nous entendons de grandes vedettes françaises doublées en version anglaise ? Vers le jeune public, les séances de dessins animés connaissent un vrai succès. Le cinéma a accueilli les enfants des écoles de Barjac (petit cadeau municipal pour la fin d'année) et ceux de Mollères - sur - Cèze. Alors, un cinéma à BARJAC ? C' est une entreprise complexe et audacieuse mais votre soutien et votre présence, votre enthousiasme motive notre envie de vous satisfaire. Le cinéma français a connu une année faste, tant par la qualité que par le nombre d'entrées. Vous avez pu voir les plus gros succès dans notre village, à deux pas de chez vous. Au cinéma, on rit, parfois on verse une larme, mais on peut découvrir d'autres pays, d'autres histoires. Voir " Kandahar " et ce sont les femmes afghanes qui viennent nous voir ici et nous raconter leur histoire.

Nous imprimons un petit programme disponible en début de mois chez les commerçants, à la bibliothèque, à la mairie et à l'office de tourisme. Vous pouvez également le retrouver sur le site internet mairiedebarjac.com et bien sûr, vous pouvez appeler la bibliothèque au **04.66.24.56.56** pour toute information ou suggestion.



La Belle et la Bête, Christine Sinquin et la machine à projeter, dans la cabine

Michèle PELATANT



Alain Raybaud et ses copains écrivains Patrick Raynal, Didier Daeninckx, Cyril Berneron et Roger Martin.

A L'AUTOMNE À BARJAC, ON A DÉGUSTÉ LE POLAR

Le 19 et le 20 Octobre s'est tenu à Barjac un festival du cinéma, du polar et de la bouffe. Organisé par l'Association "Barjacqueries" en partenariat avec la Commission culturelle, cette manifestation avait pour double objectif d'appuyer la création d'un cinéma, la rénovation de la bibliothèque par la municipalité et de proposer un rendez-vous culturel hors des périodes de grandes migrations touristiques.

Sous le regard du fantôme de Jean Claude Izzo, invité vedette et posthume du festival, projection de cinéma, rencontres et débats avec des auteurs se sont succédés Patrick Raynal, directeur de la Série Noire Didier Daeninckx, un des plus talentueux des auteurs français de ses vingt dernières années, auteur notamment du formidable "Meurtres pour mémoire" sur les massacres policiers du 17 Octobre 1961, Alain Raybaud, Cyril Berneron, Roger Martin qui vivent dans la région et ont publié chacun une aventure du Poulpe, Alain Chirez, juriste niçois spécialiste du harcèlement moral dans les entreprises ont signé leurs ouvrages et rencontré leurs lecteurs. Jean Louis Milesi, scénariste de Guédelian a animé une soirée de cinéma consacrée à Marseille.

Plusieurs centaines de personnes, habitants de Barjac, voisins d'Alès, de Pannissière, de Bagnols, ou, plus lointain de Vienne et de Valence, touristes bretons ou parisiens qui goûtaient dans des gîtes les charmes de l'automne ont assuré le succès des diverses manifestations. Plus de 200 livres ont été vendus en deux jours, 70 personnes ont assisté à un débat avec tous les auteurs sur le thème "Littérature noire, littérature de crise", 90 gourmets ont dévoré les seiches à l'encre et le gigot confit du repas en noir et jaune avant de chanter et de danser jusque tard dans la nuit au son de l'accordéon de Jackie. La chorale inédite qui a réuni Patrick Raynal, Didier Daeninckx, Roger Martin et Édouard Chaulet, maire de Barjac en une vibrante interprétation des "Canuts" (non, nous n'irons plus nus) clôture de belle façon ce week-end où culture et plaisir se sont sans cesse mêlés.

Tous ceux qui ont participé à ces deux journées ont pu apprécier la simplicité des auteurs présents, la qualité des discussions autour d'une littérature noire en prise directe sur les réalités de son temps. Un genre qui a été souvent mis en marge (je viens juste de lire une histoire de la littérature française qui ose parler de la période 1945-2000 sans mentionner un seul auteur de polar!) mais qui fait de cette position sa force. Les auteurs présents à Barjac font partie de ceux pour qui il n'y a pas de différence entre engagements littéraires et engagements politiques ou sociaux.

"On vous parle de ce qu'on connaît. Et on vous parle de ce qu'on combat". Et il nous faut ici remercier tous ceux sans qui rien n'aurait été possible : le maire, bien sur, et sa municipalité, Michèle Pelatant et toute la commission culturelle de Barjac, les adhérents des "Barjacqueries", l'équipe de la bibliothèque, la directrice de l'école publique, les travailleurs de la cantine scolaire que nous avons un peu perturbé, sans oublier ces dames bénévoles qui passeront un après-midi entier à nettoyer 25 kilos de petites seiches en préservant l'encre.

Fort des résultats de cette première édition, une suite est envisagée, plus large, plus ambitieuse encore. Preuve est faite qu'il est possible, en s'appuyant sur ses propres forces, sans but commercial, de faire quelque chose qui contribue à la bonne vie de Barjac et de son canton.

Là est sans doute la grande leçon de ces deux journées. En utilisant toutes les richesses en lieux et en hommes, de notre village et de ses environs, en rassemblant toutes les énergies existantes on peut faire vivre des temps forts qui nous ouvrent aux autres. Sans culture, sans volonté politique et citoyenne de placer la culture dans son sens le plus fort au centre de la cité, comme le trait d'union naturel entre toutes les composantes de la ville il n'y a pas de devenir enviable possible.

Nécessaire, indispensable rappel en ces temps parfois difficiles pour ceux qui, n'étant pas nés ici, contribuent pourtant au rayonnement de Barjac.

Alain RAYBAUD
Ecrivain

LE FESTIVAL CHANSONS DE PAROLE 2001

L'association Chant Libre a organisé en Juillet le **7^e Festival Chanson de Parole**. Durant quatre jours, la Cour du Château et le Cinéma "Regain" ont accueilli une quinzaine d'artistes. Trois mille spectateurs de toute la France, de Suisse, de Belgique sont présents. Poésie, ferveur, talent, émotion sont au rendez-vous.

Cette année, l'hommage traditionnel du dernier soir a été remplacé par un travail commun : Utopie An D1, qui a réuni sur le plateau des artistes proposant des chansons connues (la Quête, l'âge d'or, quand les hommes vivront d'amour), des extraits de leur propre répertoire ou même des chansons écrites inédites, créées pour la circonstance (Allain Leprest avait écrit un texte spécialement pour Gérard Pierron), Jofroi (elle s'en va), Serge Utgé-Roy... Les artistes se succèdent sur scène et construisent pas à pas, mot à mot cette soirée.

Le festival c'est certes une programmation exigeante mais aussi un public fabuleux, des retombées économiques pour Barjac : le festival prend en charge 119 nuitées pour les artistes et les techniciens et 14 nuitées pour la presse, et comme toujours des expos, rencontres, débats, repas rassemblant ces fous de chansons et de poésie.

Juillet 2002 se prépare déjà : un soir supplémentaire et un troisième lieu, permettront à d'autres artistes et spectateurs de se rencontrer.

Jean-Michel BOVY
Le Président



De la musique, des mots, des gens de partout... et des pierres font chaque année un millésime hélas trop rare...

POINT DE VUE

Qui veut tuer la chanson française ?

par Jean Ferrat

Oui ou non, le service public a-t-il pour mission (entre autres) d'informer de la création contemporaine en respectant la diversité des genres, des styles, des écoles ? On se pose beaucoup la question, ces temps-ci, à propos du cinéma. Eh bien, moi, je voudrais la poser brutalement, la question, à propos de la chanson française.

Après bien d'autres tentatives, j'avais déjà essayé de la poser, en février 2001, en écrivant à Michèle COTTA, directrice générale de France 2. C'était au sujet d'Isabelle AUBRET et du véritable boycottage (pour ne pas dire plus) dont elle était victime sur cette antenne. Devinez ce qui arriva. Rien. Je n'eus pas même l'honneur d'une réponse.

Isabelle AUBRET a dû commettre de grands crimes: elle a eu aussi un problème avec la radio France-Inter invitée à la même époque dans l'émission de Stéphane Bern pour présenter son nouveau disque et parler de Bobino, elle voit sa participation annulée. Sans raison. Sur ordre de la direction. Ce n'est qu'après mon intervention auprès de la présidence de Radio-France qu'elle est autorisée, sans la moindre interview, à chanter une chanson dans ladite émission. Certes, elle a été invitée en décembre 2001 par Pascale Clark dans "Tam-tam, etc.". Mais l'émission a lieu sans qu'une seule de ses chansons soit diffusée.

Il faut que les présidents des sociétés audiovisuelles sachent; il faut que le président du Conseil supérieur de l'audiovisuel sache; il faut que la ministre de la culture, Catherine TASCIA, sache; il faut, enfin et surtout, que le public sache avec quel mépris on peut traiter, dans les médias publics, une artiste respectable. Et elle n'est pas la seule.

Ces responsables divers et variés, je les interpelle.

Est-ce qu'ils se rendent compte que les petits marquis qui font la loi dans la programmation réduisent totalement au silence des pans entiers de la création française ?

Ont-ils conscience de cette aberration: dans notre pays dont on peut écrire l'histoire par la chanson, le seul fait de prononcer actuellement ce nom vous ferait passer pour un homme des croisades ?

Est-il venu à leurs oreilles, à leur conscience que, s'il est bon de s'enrichir des musiques et des cultures du monde, nous sommes un certain nombre à dire non au rouleau compresseur, au monopole imposé du métissage totalitaire et du raz-de-marée anglo-saxon ?

Enfin, ne croient-ils pas que l'exception culturelle qui a sauvé le cinéma français et dont certains veulent la disparition devrait aussi s'appliquer à la chanson ? Seule, elle permettrait la diversité et donnerait la possibilité de se faire entendre à tous ceux qui sont systématiquement écartés des antennes.

Je sais ce que l'on va m'objecter: la loi sur les quotas imposés de chansons françaises dans les programmes répond à la question que je pose. Non, cent fois non car elle n'a pour effet, le plus souvent, que de multiplier les diffusions d'artistes qui le sont déjà largement sans cela.

Rappelons-nous l'étonnement même de Francis CABREL qui trouvait anormal, il y a quelques années, que le titre-phare de l'un de ses albums ait été diffusé plus de dix mille fois en un an sur les différentes radios !

L'ignorent-ils, ces responsables divers et variés ? Ils existent ceux qu'ils ne connaissent pas, ils vivent, ils écrivent, ils chantent souvent depuis des années, en France, à Paris même, les héritiers des COUTE, BRUANT, RICTUS.

Oui, messieurs, ils chantent dans ces petits lieux aléatoires en subsistant comme au XIX^e siècle: en faisant la quête! Qu'ils aillent donc les écouter, les voir les Christian PACCOUD, les Bernard JOYET, les Philippe FORCIOLI, les Alain LEPREST et des dizaines et des dizaines de vrais auteurs, de vrais créateurs condamnés au silence sur leurs ondes. J'allais dire sur nos ondes.

Est-ce que les responsables de l'audiovisuel public se rendent compte que les petits marquis qui font la loi dans la programmation réduisent totalement au silence des pans entiers de la création française ?

S'ils sont dignes par eux-mêmes, ils ont droit eux aussi d'être reconnus, dignes d'exercer leur art et d'être diffusés normalement.

Ne laissez pas s'éteindre la petite flamme vacillante de la chanson d'expression française.

Elle résiste. A vous de la préserver, de la transmettre. Vous en avez non seulement le pouvoir, mais le devoir.

A et autorisation personnelle de Jean FERRAT pour la revue municipale, cet article publié par "Le Monde" le 08 janvier 2002

RENCONTRE ENTRE EDOUARD CHAULET ET LE MINISTRE MICHEL DUFOUR



Michel Dufour, secrétaire d'état et François de Bane-Gardonne, directeur régional.

C'est à l'invitation de François DE BANES GARDONNE le patron des AFFAIRES CULTURELLES en LANGUEDOC-ROUSSILLON venu à BARJAC visiter la commune et le domaine d'Anselm KIEFER, que nous parvîmes assister à PERPIGNAN fin novembre, à la Casa Musicale à un séminaire inter-régional organisé par le secrétariat d'Etat au patrimoine et à la décentralisation culturelle. Le Maire m'avait sollicité ainsi que Michèle PELATANT adjointe à la culture (empêchée) pour l'accompagner à ce débat

sur les espaces et les projets artistiques et culturels se développant en dehors du champ institutionnel et culturel. Le sujet paraissait cadrer avec, non seulement, nos ambitions sur le rôle culturel du château, mais aussi avec le cinéma et la bibliothèque déjà réalisés.

Le séminaire regroupait de nombreux artistes en présence de Michel DUFOUR, secrétaire d'Etat au patrimoine et à la décentralisation culturelle, celui-ci ne manqua pas de rappeler l'engagement du gouvernement en faveur des nouvelles formes et de nouveaux lieux d'expression artistique et d'action culturelle (2,8 millions d'euros).

Il y eut certes plusieurs interventions d'artistes, directeurs de troupe ou de théâtre (Denis LAFURIE du Cratère d'Alès), mais un seul Maire avait en responsabilité "une friche" en devenir pour partie, lieu culturel, c'était Edouard CHAULET. Il développa le projet culturel de la municipalité, l'aspect patrimonial et puis les multiples demandes d'aide adressées à diverses collectivités, les arcanes administratives à

vaincre ou à contourner et enfin aujourd'hui la chance de rencontrer un ministre qui s'intéresse "aux friches, fabriques, squatts, et autres lieux", comme le château de BARJAC, afin d'y développer des projets pluri-disciplinaires...

L'intervention d'Edouard CHAULET a semblé raisonner favorablement dans cette immense cartoucherie transformée en théâtre polyvalent.

C'est après la clôture du séminaire qu'Edouard CHAULET a rencontré le Ministre.

Un dossier complet sur les aspects culturels du projet, et pouvant prétendre à subvention est donc, en bonne place semble-t-il, en cours d'étude au secrétariat d'Etat au patrimoine et à la décentralisation culturelle.

Jean TALOUARN



Le directeur régional des affaires culturelles, dans la bibliothèque d'Anselm Kiefer.



Des serres pour la culture : installations, expositions en palais de cristal.

DU TOURISME À INTERNET



mairiedebarjac.com

En 1997, nous écrivions ici "Il existe des réseaux cybernétiques, genre internet où il nous faudra être présent". Nous pensions alors au maillage informatique qui tentait de se constituer par le réseau des offices de tourisme, comités départementaux et régionaux. Pour des raisons de sécurité dans les sites, ce réseau qui deviendra essentiel pour le tourisme a pris un certain retard. En attendant, aujourd'hui BARJAC par l'action municipale possède son site internet.

De n'importe quel point du monde, on peut situer géographiquement BARJAC, voir des images du village et des ses environs, se balader virtuellement dans les ruelles avec une promenade sur l'architecture ancienne.

Laurent DELAUZUN, paléographe averti, salarié municipal, collabore avec Serge DOUMINGE un passionné ; au fur et à mesure des connaissances acquises et des activités développées, un outil incomparable s'ouvrira, avec plusieurs entrées possibles à tous ceux intéressés par notre village ou ses activités.

Certes, les foires aux antiquités et à la brocante initiées par Jean TASSY il y a 30 ans ont déjà fait connaître la cité renaissance pour d'autres raisons que notre climat exceptionnel ; les marchés du vendredi aux mille senteurs drainent de nombreux vacanciers qui, outre les étals bigarrés viennent aux sources même des produits du terroir, y retrouver des racines lointaines. Le trait est accentué par la fête de la lavande et de l'olivier organisée par nos commerçants.

Les associations produisent leurs animations festives ou culturelles qui jalonnent en moments forts la saison touristique dès les premiers jours du printemps, citons le carnaval et la fête votive du comité des fêtes, le week-end taurin de El torino.

On a vu croître ces dernières années un tourisme populaire de qualité avec de multiples expositions, la dernière semaine de juillet voit le village se mettre à l'heure de la chanson à texte.

Rues, places et terrasses des cafés sont envahies par des amoureux de mots chantés en poésie et puis ils se retrouvent tous les soirs à la salle "regain" à 18 heures puis en soirée dans la cour du château, là où le

festival Chansons de Parole est devenu événement international pour la chanson francophone. Merci Monsieur Jean FERRAT.

Autre intérêt touristique est l'environnement direct, dans les bois de Ronze où se trouvent les dolmens. Des sentiers de randonnée les ont rendus accessibles, Louis RAYMOND en fut le précurseur. A partir des dolmens et de l'évocation du paléolithique, une ouverture intéressante se dessine sur un site où les paléontologues ont découvert un gisement d'ossements dans l'Aven de l'ARQUET.

Ces ossements, après un long travail d'analyse s'avèrent correspondre au bœuf de la grotte CHAUVET. C'est un complément d'histoire très important décrit récemment lors d'une conférence au château par M. ONDRATINI, chercheur au CNRS.

C'est tout le monde vivant, à l'époque sur le plateau sud de l'ARDECHE qui va exciter les spécialistes : préhistoire-histoire, la période romaine, la période si riche de la Renaissance et post-renaissance sur lequel travaille Laurent DELAUZUN.

Que de belles pages à venir nous réserve le site Internet et dans le même temps l'espérance d'intéresser l'international des internautes spécialistes de ces pages documentaires. Ici, il nous faut citer celui qui s'est proposé à Edouard CHAULET pour concevoir et réaliser ce site, par amitié, gracieusement, il s'appelle Serge DOUMINGE. C'est un grand spécialiste du genre et il est encore disponible pour ajouter à ces pages des nouveautés.

"mairiedebarjac.com" est lancé, il lui reste à s'enrichir du foisonnement d'idées ci-dessus fourni par l'activité municipale, associative et par la recherche historique. Il reste ouvert aux initiatives enrichissantes pour l'image du village.

Et l'on peut nous écrire à :
mairie.barjac@wanadoo.fr

JEAN TALOUARN

COMMISSION SPORTS ET LOISIRS

Le sport occupe une part importante de la vie associative barjacoise.

Dans la lignée de Pierre PASCAL et de Sylvain BELIN, la nouvelle commission des sports que j'ai l'honneur d'animer se veut toujours à l'écoute des associations sportives en les accompagnant financièrement et matériellement.

La tâche prioritaire à laquelle s'est attelée la commission est la proposition de **renovation des courts de tennis**.



Le premier forum des associations

Le Conseil Municipal a sollicité une demande de subvention auprès du Ministère de la jeunesse et des Sports, du Département et de la Région.

Le projet d'un **foyer des Jeunes** Avenue Jean Tassy est à l'étude. Là aussi, les subventions se font attendre, sauf pour celle de la région acquise.

Côté organisation, le **1^{er} cross des écoles** a connu un beau succès en appelant d'autres.

Le **forum des Associations**, prétexte à la célébration du centenaire de la Loi 1901, a permis au mouvement associatif de mieux se faire connaître.

Chaque association ayant eu à cœur de donner un panel de l'ensemble de ses activités. Dans le cadre de ce forum, la Municipalité a également signé une convention de mise à disposition de Jérôme LOUART au profit des associations sportives.



Un Téléthon avec une participation et une collecte record !

Comme promis, la mise à disposition d'une **salle des sports de combat** dans l'écurie des maréchaux de l'ancienne gendarmerie (coût 700 000 F) a vu entre autre, la création d'un dynamique Club de Judo.

Pour 2002, la mise en place d'une convention avec la CAF baptisée "**Contrat Temps Libre**" permettra d'assurer les mêmes prestations que par le passé, mais avec un meilleur accès à tous.

Bruno DIVOL

CENTRE DE LOISIRS MUNICIPAL

Mercredis / Petites Vacances Scolaires (5/11 ans)



Sportifs casqués : enseigner la sécurité.

Nos animatrices **Delphine GAGNE** et **Sylvie BRISSON** ont su au cours de cette année fidéliser une quinzaine d'enfants en moyenne, cela s'explique par un programme varié et des sorties de fin de période attrayantes (cirque à Avignon, Ferme aux crocodiles à Pierrelatte, La ferme du vieux mas à Beaucaire, patinoire

à Nîmes...) Pour les vacances de pâques, un mini-séjour a été organisé à Grospièrres (Ardèche) au Club Maeva Le Rouret. Les enfants ont pu découvrir (ou se perfectionner) de nouvelles activités comme le quad, l'équitation ou bien le mini-golf. Ce mini-séjour devrait, en 2002 être reconduit vraisemblablement à la montagne.

En ce qui concerne les tarifs, ils sont restés identiques à ceux de 2000 : **20 F** la demi journée et **35 F** la journée. Ces tarifs seront cependant réadaptés début 2002 comme ceci :

	Barjacols Communes Adhérentes	Externes Communes Non Adhérentes
Mercredi	1/2 journée 3,85 € Journée 5,35 €	1/2 journée 6,10 € Journée 9,15 €
	Prix à la semaine	
Vacances	1 ^{er} enfant 30,50 €	Journée 20 €
Scolaires	2 ^e enfant 19,05 €	Journée 9,15 €

Rappelons que les enfants sont pris en charge de 8 h à 18 h avec la possibilité de prendre le repas le midi au restaurant scolaire.

N'hésitez pas à contacter Delphine et Sylvie pour de plus amples renseignements.



En route pour la forêt ? Aérocity !

LE CENTRE AÉRÉ

L'équipe d'animation dirigée par **Jérôme LOUART** était composée cette année de **Delphine GAGNE, Sylvie BRISSON, Marie-claire AYMARD**, toutes trois employées municipales aidées de **Magalie FELICI, Grégory DELEUZE, Claire PELANTANT et Julio RICCI**.

Cette équipe a travaillé sur le thème de l'Europe afin de mettre en place des activités variées et adaptées aux enfants. L'équipe du restaurant scolaire s'est jointe aux animateurs et a proposé chaque semaine un repas typique d'un pays Européen choisi par les enfants. Deux mini-camps ont traditionnellement vu le jour, le premier en pleine nature au Gîtes "L'Amoré" à Anduze et le second à St Jean de Maruejols sur le site de Vacanisport. Les enfants ont ainsi pu découvrir les rudiments de la vie en collectivité et apprendre l'autonomie pendant quelques jours. Ainsi, le Centre Aéré 2001 fut une nouvelle fois une grande réussite. Une cinquantaine d'enfants se sont relayés tout au long de l'été.

Le premier Centre Aéré du siècle se termina par une kermesse et un mini-spectacle organisés pour les parents venus nombreux.



Au bleu !

Désormais, un réel "Club Ados" a ouvert ses portes pendant l'été 2001, avec des animations sportives tous les après-midi et des sorties dans les parcs d'attractions de la région le vendredi. Une quinzaine de jeunes de 12 à 15 ans en ont profité pendant juillet et août.



Au blanc !

Pendant cette période, deux séjours leur ont été proposés : un séjour Voile à Port Camargue du 16 au 20 juillet et un séjour Pleine Nature à Anduze du 20 au 24 août. N'oubliez pas rappeler que nos ados ont eu la chance d'aller skier à la Croix de Bauzon pendant les vacances d'hiver.



Au frais au bord de l'eau !

LE CLUB ADOS (12/17 ans)

Nos "ados" bénéficient depuis quelques années maintenant d'animations sportives pendant les petites vacances scolaires : VTT, football, tennis, tir à l'arc, ping-pong, base-ball sans oublier les sorties comme la patinoire de Nîmes.

MISE À DISPOSITION D'UN ÉDUCATEUR SPORTIF AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES

Lors du Premier Forum des Associations, des conventions de mise à disposition ont été signées par **Bruno DIVOL**, Adjoint au Sport, et les présidents d'associations concernées afin de formaliser l'intervention de **Jérôme LOUART**, Educateur Sportif à la Mairie. Cette mise à disposition, voulue par la municipalité, intervient en complément des aides financières. Elle est un élément moteur du développement associatif.

Jérôme est intervenu pendant la saison 2000/2001 comme ceci :

FOOTBALL

Etoile Sportive Barjacoise

Tous les mercredis de 14 h à 17 h 30

TIR À L'ARC

Arc Club de Barjac

Tous les mardis de 17 h à 20 h

TENNIS DE TABLE

Sport Plaisir

Tous les vendredis de 17 h à 19 h

TENNIS

Tennis Club de Barjac

Tous les mercredis de 18 h à 19 h

Tous les jeudis de 17 h à 18 h

MULTISPORT

Association Sportive des Jeunes

Sapeurs Pompiers

Tous les samedis de 16 h à 17 h 30

GARDERIE MUNICIPALE

Cette garderie **Gratuite** accueille les enfants scolarisés à Barjac âgés de **2 à 11 ans**. Elle est installée dans l'ancienne cantine de l'école publique. **Elle est ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7 h 45 à 8 h 50 et de 16 h 30 à 18 h 15 le soir**. La garderie est encadrée par **Delphine GAGNE**, titulaire du BEP Sanitaire et Social, du CAP Petite Enfance et du B.A.F.A. aidée par **Béatrice MALAYGUE**.

• **Fréquentation moyenne**

12 enfants (le matin) - **15 enfants** (le soir) - Age moyen : **7 ans**

SPORTS ET LOISIRS



Culbutes, cabrioles sur le tatami envoient les champions en herbe qui ne sont pas douilletts !

EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE EN MILIEU SCOLAIRE

Les écoles primaires de Barjac bénéficient de l'intervention de **Jérôme LOUART**, éducateur sportif Breveté d'Etat, dans le cadre de l'E.P.S.

Tous les enfants des classes de CP à CM2 peuvent ainsi découvrir ou se perfectionner dans des disciplines comme la gymnastique au sol, les sports d'opposition, l'athlétisme, les sports collectifs et les jeux d'adresse.

Jérôme intervient 2 heures par semaine le lundi à l'Ecole Publique et le vendredi à l'Ecole Saint Laurent.

MANIFESTATIONS EXCEPTIONNELLES

CROSS DES ECOLES PRIMAIRES

Une journée extraordinaire pour les enfants que celle du **samedi 24 mars**, en collaboration avec le Comité des Fêtes, la Commission des Sports et Loisirs avait mis en place le **1^{er} Cross des Ecoles au centre du village.**

La matinée fut consacrée à la course à pied. Pas de classement mais chaque enfant se vit remettre un diplôme en souvenir. Un concours de dossard fut également organisé pour la plus grande joie des enfants.

Le traditionnel Carnaval occupa sans problème les enfants toute l'après-midi.

Rendez-vous **Samedi 23 mars 2002** pour la deuxième édition du Cross des Ecoles Primaires.

FORUM DES ASSOCIATIONS ET DES LOISIRS

Samedi 21 septembre eut lieu le 1^{er} Forum des Associations et Loisirs à la salle du Château de Barjac.

Toutes les associations présentes étaient fières et heureuses d'exposer au public venu nombreux leurs activités par le biais de photos, diapos, vidéo ou documents écrits.

Cette journée fut également l'occasion pour les parents de venir à la "pêche" aux informations concernant les sports et les loisirs pratiqués sur la commune (activités, tarifs, horaires, lieu...). Ce forum s'avère être le réel point de départ de la saison associative.

CHALLENGE DE KARTING

Comme tous les ans depuis 1999, un mini-challenge de karting est organisé sur la piste de Beaucaire. Une quinzaine de jeunes de 15 à 25 ans y participent et se "tirent la bourre" dans les règles de l'art en toute sécurité. **L'édition 2002** devrait être modifiée. L'objectif est d'arriver à créer un réel Challenge Barjacois de Karting Jeune mais également Adulte peut-être sur la piste du Pôle Mécanique à Alès. La date devrait être inchangée c'est à dire le dernier **Samedi du mois d'octobre.**

PROJETS 2002

- | | |
|----------------------------|---|
| Du 11 au 16 février | SEJOUR SKI (Nassieux en vercors)
Pour les 12 / 17 ans |
| 8 mars | Journée ski à Chamrousse (38) - Pour tous |
| 23 mars | 2 ^e CROSS DES ECOLES PRIMAIRES |
| Du 17 au 19 avril | Mini-séjour C.L.S.H.
Pour les 5/11 ans |
| Juillet / Août | Centre Aéré et Club Ados
Pour les 4/17 ans |
| Du 22 au 26 juillet | Séjour Voile (Port-Camargue)
Pour les 12/17 ans |
| Du 19 au 23 août | Séjour Pleine Nature (Lieu à définir)
Pour les 12/17 ans |
| 14 septembre | 2 ^e Forum des Associations et des Loisirs |
| 26 octobre | Challenge de Karting - Pour tous |

COMMISSION SPORTS ET LOISIRS

BILAN 2001

PRODUITS	MONTANT
Centre de Loisirs 5/11 ans (mercredis - Petites vacances).....	19 820,00 F
Centre de Loisirs 4/11 ans (été).....	33 575,00 F
Club Ados : (12/17 ans).....	3 400,00 F
Séjours : (12/17 ans).....	25 000,00 F
TOTAL PARTICIPATION FAMILLES	81 795,00 F
Prestation service C.A.F.....	21 205,81 F
Remboursement Emplois-Aidés.....	189 480,00 F
Participation Communes Exterieures.....	2 749,97 F
Participation Mairie.....	125 927,25 F
TOTAL	421 158,03 F

CHARGES	MONTANT
Alimentation.....	4 592,53 F
Fournitures.....	3 932,50 F
Transport.....	38 080,00 F
Diesel.....	795,00 F
Frais pédagogique 4/11 ans.....	32 815,00 F
Frais pédagogique 12/17 ans.....	22 794,00 F
Achat gros matériel.....	2 161,00 F
Salaires vacataires et permanents.....	315 988,00 F
TOTAL	421 158,03 F

CENTRE DE SECOURS 2001

Départementalisation

En 2001, le centre d'incendie et de secours de Barjac a réalisé 961 missions dont 719 opérations de secours :

- 261 sorties pour secours à personnes, dont un pic plus important durant la période estivale,

- 38 secours routier,

- 35 feux "urbains II (cheminée, véhicules, habitation, containers...) sur le secteur de 1^{er} appel,

- 56 feux de broussailles et de forêts, dont une vingtaine de renfort sur le département du Gard,

- 172 sorties dans le cadre du dispositif préventif (feux de forêt) de lutte et de surveillance: groupe d'intervention, vigie, patrouille, COGFFO...

- 47 sorties des équipes spécialisées départementale GRIMP et CYNOTECHNIQUE,

- 110 opérations diverses comprenant les manœuvres, sauvetages d'animaux, destructions d'insectes, ouverture de portes...

Les 242 activités de service constituent le travail administratif au quotidien : services techniques, prévention, contrôle des hydrants... L'effectif professionnel est chargé de ses missions. Il devrait être renforcé en 2002, par la création d'un 4^e poste. Chez les



L'incendie des Ets Desmiers, aujourd'hui reconstruits d'un cœur vaillant.

volontaires, le recrutement s'est opéré par l'arrivée de Ludovic CAUMETTE, Michael COUDERC, et de Natacha LE LEGADEC, tous trois titulaires du brevet des cadets de sapeurs pompiers, tandis que deux sapeurs pompiers volontaires de Méjannes, les sapeurs Jean Luc VIGNAUD et Gilles FERNANDEZ ont rejoint les rangs Barjacois. L'instauration au 1^{er} janvier d'une garde en caserne, au quotidien, permet d'assurer les départs en intervention, de jour, en moins d'une minute. Les locaux n'ont pas évolué cette année, si ce n'est pas le biais de l'installation d'une structure mobile, abritant un local de 40 mètres carrés, isolé et chauffé, afin d'assurer, en attendant une réhabilitation complète, un lieu de vie décent à

l'équipe de garde. Cet élément servira aussi de "repli" opérationnel durant les travaux prévus. La mise en place, en 2001, du corps départemental des sapeurs pompiers du Gard, a permis à la commune de se désengager financièrement de 180.000 F/an, dans un premier temps.

La nouvelle organisation nécessitant quelques aménagements, la municipalité restera très vigilante quant à la place de Barjac sur l'échiquier départemental.

Eduard CHAULET, Maire a été élu par les maires du GARD au conseil d'administration des services d'incendie. Devant la crise financière aiguë que traverse la protection civile, il a avancé des propositions :

- Mise à contribution des compagnies d'assurance qui sont bénéficiaires des secours routiers

- Remboursement par la sécurité sociale des prestations par véhicule sanitaire

- Contribution de l'Union Européenne pour aider les régions du Sud victimes d'incendies et d'accidents liés au tourisme

- Utilisation du produit des amendes de police pour moitié à des aménagements de sécurité, pour l'autre à l'équipement de secours routier

ACTIVITES ASSOCIATIVES BARJACOISES

ASSOCIATION SPORTIVES DES JEUNES SAPEURS POMPIERS

L'association sportive des jeunes Sapeurs Pompiers bien plus qu'une simple association est avant tout un lieu de rencontre et d'échange où la fougue de la jeunesse côtoie l'expérience des plus anciens. Au-delà de la formation de futurs sapeurs pompiers, nous privilégions la solidarité et la citoyenneté.

Pour preuve, l'organisation, en collaboration avec les associations Barjacoises du deuxième téléthon où les jeunes Sapeurs Pompiers ont, à nouveau, démontré leurs capacités d'innovation.

Côté sportif la mise à disposition par la municipalité de Jérôme Louart, est un atout important. Enfin, les réussites au brevet de jeunes Sapeurs Pompiers de Mickaël Couderc qui a intégré le centre de Barjac, mais aussi de Damien Garrigues à St Ambroix, Mathias Michel à Bessèges et Dany Bovienzo à Bagnols/Cèze, nous réjouissent et nous confortent dans notre persévérance à faire de notre modeste association un véritable vivier des sapeurs pompiers.

BRAVO À TOUS !

Bruno DIVOL

ASSOCIATION RANDO-CEZE

2001 UN BON CRU POUR RANDO-CEZE

*"En cherchant le chemin du bonheur,
j'ai trouvé le bonheur en chemin"*



Cet aphorisme convient tout à fait à l'association. En effet, quelle belle année fut pour nous 2001 ! **Du bonheur**, nous en eûmes

- les mercredis, les dimanches,
- les week-ends en Savoie, au Mont Lozère, à St Guilhem le Désert...
- avec les enfants du centre aéré
- à la traversée gardoise des Euro-randos
- avec les touristes
- au rassemblement européen des randonneurs à Strasbourg
- au forum des associations
- au Téléthon
- avec nos amis méjanais pour la castagnade

sans oublier les deux grandes classiques que sont devenus **le lever du soleil au Mont Bouquet et le rallye pédestre d'automne**.

En résumé, une association heureuse de 108 adhérents, tournée encore vers d'autres horizons et d'autres projets en 2002. Sans oublier qu'une association ne vit que par l'intérêt et la participation des adhérents.

Si vous voulez nous rejoindre : calendrier trimestriel à l'office du tourisme et dans le hall de la mairie ou par téléphone chez **Jeanne Canto 04 66 24 70 09**



Les archers du Bois de Ronze

ARC-CLUB BARJACOIS

La saison 2000/2001 fut une très bonne année pour l'Arc Club de BARJAC. Pas moins de 32 jeunes ont participé aux animations de l'école le mardi soir.

Jérôme LOUART, éducateur sportif municipal, a su motiver "ses jeunes" pour bien figurer lors des épreuves du Challenge Départemental. Quatre Barjacoises ont réussi à monter sur le podium cette année : **Laura WAUQUIER**, **Laura HENRIKSEN**, **Cécile DEWINTER** et **Nadine RAYMOND**.

A noter également les bons résultats chez les filles d'**Elise LAURENT** (5^e le 5 mai 2001 à BARJAC) et chez les garçons de **Billy ROELOFS** (5^e le 5 mai à BARJAC) et **Sylvain DUNY** (81^e le 27 janvier 2001 à PONT ST ESPRIT).

L'Arc Club de BARJAC se place donc finalement à la 9^e place (sur 19 équipes) de cette édition 2000/2001 du Challenge Jeunes.

Soulignons également que le club a organisé la finale de cette compétition à BARJAC (aux Cèdres) le samedi 5 mai 2001.

L'objectif 2002 pour le club est de trouver un terrain extérieur qui permettrait à tous les mordus du tir à l'arc de pratiquer davantage.

Au nom de tout le bureau, je vous souhaite une bonne et heureuse année sportive 2002.

**Le Président
Bruno DUNY**

ACTIVITES ASSOCIA

FOIRE AUX ANTIQUITES ET A LA BROCANTE



Foire aux Antiquités et à la Brocante : un apport économique qui a lieu par convenance, dont Barjac se porte bien et qui n'est pas sans beauté. Ça vaut le démenagement, non ?

CARNAVAL



Le Carnaval 2001



Le Carnaval 2002 se prépare.
Les chars sont hébergés à la S.A. Unic

U.C.I.A.P.L. Union des Commerçants, Industriels, Artisans et Professions Libérales

De BARJAC et SAINT-PRIVAT de CHAMPCLOS - 30430 BARJAC

L'association d'Union des Commerçants, Industriels, Artisans et Professions Libérales de BARJAC- St PRIVAT DE CHAMPCLOS, plus connue sous le sigle U.C.I.A.P.L. a fêté en 2001 ses 20 ans d'existence au moment où le monde associatif célébrait les 100 ans de la loi 1901. L'U.C.I.A.P.L. en cette année 2001, avait donc été particulièrement attentive au choix des cadeaux offerts dont le plus prestigieux fut une voiture dont on parle encore... La Chambre de Commerce et d'industrie d'Alès, partenaire de l'UCIAPL, avait organisée au cours de l'été 2001 un jeu "Trésor des Cévennes" dont une énigme est passée par BARJAC.



Un gros et beau lot de l'U.C.I.A.P.L.

Nous souhaitons faire si possible toujours plus, mais avant, pour 2002, vous pouvez déjà retenir ces manifestations avec leur date -sauf modification ultérieure :

- **Foire aux Greniers** -Samedi 11 Mai 2002
- **Fêtes des Mères** -Week-end du 25 et 26 Mai 2002
- **Fête de la Lavande et de l'Olivier** -Dimanche 14 Juillet 2002
- **Foire aux Potiers** -Fin Juillet 2002 (date en négociation avec les dates du festival)

D'autre idée peuvent encore naître au cours de l'année. Nous remercions particulièrement les clients qui restent fidèles à nos adhérents commerçants, industriels, artisans et professions libérales, afin de leur permettre de continuer d'assurer leur service.

Car n'oublions jamais. VOS Achats sont les emplois et services de notre commune

Pour le Bureau de l'UCIAPL **Brigitte BONNEFIN**

ASSOCIATION DE PARENTS D'ELÈVES DE L'ÉCOLE SAINT LAURENT

Après deux ans de projets et une année de chantier, après deux mois d'appropriation des nouveaux locaux par les élèves et leur enseignantes, l'école Saint Laurent a fêté sa deuxième jeunesse le 27 Octobre 2001.

Plusieurs centaines de personnes ont assisté à l'inauguration des nouveaux bâtiments en présence des élus locaux et de monseigneur Wattedbled, évêque de Nîmes, très favorablement impressionné par la vitalité et le dynamisme de toute la communauté éducative de cette école ainsi que par l'accueil fort convivial que lui ont réservé les nombreux barjacois.

TIVES BARJACOISES

OFFICE DE TOURISME

L'Office de Tourisme, c'est d'abord un chiffre significatif : 22045 passages d'avril à septembre 2001 dont 7940 étrangers (36% à comparer au 34% de fréquentation étrangère au niveau du département).

Ce chiffre, comparé au nombre de passages en 2000 et 1999, montre une progression très nette de la fréquentation touristique de la région de Barjac (pour mémoire : 20245 passages en 2000 et 16700 passages en 1999).

Cela tente à prouver que l'Office de Tourisme remplit pleinement son rôle de vitrine touristique pour le secteur de Barjac et plus généralement pour la vallée de la Cèze.

L'Office se doit d'être porteur d'un message fort en direction des touristes potentiels aussi bien français qu'étrangers. Ce message est matérialisé par les différentes publications éditées directement ou indirectement par l'Office de Tourisme.

Pour l'année 2001, l'Office a participé (en plus du dépliant d'accueil et du plan de Barjac) à la mise en place de la carte de la vallée de la Cèze et à l'édition de la carte du département appelée " les mille et une facettes du Gard ".

Toutes ces publications viennent en soutien au livret des loueurs qui regroupe toutes les locations et qui est utilisé pour répondre à toutes les demandes de renseignements effectuées par les futurs touristes, et ce à partir de début janvier. Le développement des randonnées pédestres par le maintien des parcours guidés (avec la participation d'Yvon Wagner) et l'édition d'un document concernant le circuit des Dolmens et de Baume Ronze (distribué à plus de 300 exemplaires cet été) se poursuit.

L'Office de Tourisme fonctionne, naturellement, grâce aux moyens fournis par les mairies de Barjac et Saint Privat de Champclos, ainsi que ceux du comité départemental du tourisme ; mais c'est aussi la participation des adhérents (140 en 2001), qu'elle soit financière ou autre, qui contribue au développement et à l'évolution de l'Office

de Tourisme. Soulignons que la part financière apportée par les adhérents représente entre 40 et 50% du budget total de l'Office.

Géographiquement, ces adhérents se répartissent sur 15 communes (gardoises et ardéchoises). Ce point sur les missions de l'Office dans la vie économique de notre région ne serait pas complet si nous passions sous silence le rôle essentiel des hôtesses au niveau de l'accueil des touristes, de la diffusion des informations, des rapports avec les adhérents.

Il faut reconnaître à leur juste valeur les performances de Nathalie Thomas (responsable à plein temps de l'Office, faisant partie du personnel de la Mairie de Barjac) et de Christine Martoreil (faisant partie du personnel de la Mairie de St Privat de Champclos) qui ont accueilli jusqu'à 900 personnes certains jours.

Le Conseil d'Administration se fait le porte parole de tous ceux qui de près ou de loin s'intéressent au fonctionnement de l'Office pour les en remercier.

L'Office de tourisme de Barjac/St Privat de Champclos est par ailleurs une des neuf composantes de l'Assemblée des Offices de Tourisme de la Vallée de la Cèze qui cette année va mettre en place un site Internet présentant la Vallée comme un " produit " touristique à part entière. D'autre part une chartre graphique permettant de présenter un ensemble cohérent au niveau des dépliant d'appel des neufs Offices composant l'Assemblée va être, petit à petit, mise en place. Bien sûr tout ce que nous avons prévu n'a pas vu le jour. Mais la mise en valeur du patrimoine, le développement des circuits de randonnées, la mise en place d'un site INTERNET de façon à compléter notre gamme de supports pour l'offre touristique sont toujours d'actualité et nous espérons que l'année 2002 verra certains de ces projets aboutir... et pourquoi pas tous !

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'OFFICE DE TOURISME**

Au niveau des moyens financiers, il est logique de rendre compte de ceux déployés par la Municipalité de Barjac en 2001 :

Subvention annuelle de fonctionnement	45.000 F
Achat matériel informatique ..	16.300 F
Frais chauffage	10.326 F
Frais personnel	
• temps complet	125.000 F
• vacataire saisonnier	6.100 F

La mise à disposition d'un photocopieur et bien entendu d u bâtiment.

Soit un véritable Service Public de Tourisme.

Jacques ALLIO

FNATH

ACTIVITES DE LA SECTION DE BARJAC

La Section de Barjac assure une permanence à Barjac, tous les 2^e vendredis de chaque mois, de 10 h à 11 h - Foyer du Château de Barjac. Excepté les mois de juillet et août.

C'est Mme LASHERME et M. ZHENER qui s'occupent de la section. Au cours de cette permanence, nous encaissons les cotisations des adhérents. Nous sommes à leur disposition pour établir des dossiers administratifs que certaines personnes ont des difficultés à remplir. Chaque adhérent peut bénéficier de services juridiques.

Nous sommes en relation permanente avec le bureau départemental d'Alès. Nous présentons notre Mutuelle complémentaire santé, elle a la particularité d'accepter toute personne quel que soit son âge ou son degré de handicap.

Une fois par an, nous organisons une assemblée générale, avec les responsables départementaux.

Mme LASHERME

LES ACTIVITÉS DE R.P.O.

Comme les années précédentes, l'année 2001 a été marquée par quelques temps forts, dont le plus important a été le changement de président, suite au désir de Louis Raymond, le président fondateur de ne plus solliciter son renouvellement après 15 années passées à la tête de l'association.

C'est le 11 février, lors de l'A.G. annuelle, qu'eut lieu la passation du flambeau occitan entre le président sortant et Dominique Garrel, un autre barjacois, descendant lui aussi d'une très ancienne famille du village et qui avait été choisi à l'unanimité par le C.A.

Le salon d'apparat de l'ancien château seigneurial des Roure était bien trop étroit pour accueillir les nombreux parents, amis et personnalités venus manifester leur amitié à l'ancien président et apporter leur confiance à Dominique.

L'émotion fut intense lorsque Gérard Victor, le vice-président fondateur, demanda à Blandine Raymond, l'épouse dévouée de venir rejoindre Loulou et prononça un discours élogieux en retraçant les principales actions culturelles, sportives ou de loisirs menées depuis de très nombreuses années en faveur de la prise de conscience de notre identité occitane, la défense et la promotion de notre langue, des écoles, de la recherche historique, de la sauvegarde et de la restauration du patrimoine, de la promotion de la randonnée pédestre dans le Pays Barjaqués qui permet, grâce aux dizaines de sentiers débroussaillés et balisés, la découverte de



Emotion pour cette passation de flambeau.

notre riche patrimoine naturel ou monumental. Puis, tour à tour, Albert Roblès, président des Foyers Ruraux du Gard, Léone Longeau, présidente du Sport en Milieu Rural, Pierre Valette, président de l'A.S.P.A.H.G., Edouard Chaulet, maire de Barjac, Bernard Raoux, conseiller général, insistèrent sur les qualités humaines et de générosité au service des autres du président sortant.

Fabienne Privat et Charles Taulelle, au nom de tous les adhérents, remirent un magnifique bouquet à Blandine et offrirent de nombreux cadeaux, dont un appareil photo et un voyage d'une semaine à Capri et Pompéi, résultat de la collecte effectuée auprès des membres de R.P.O.

Enfin l'abbé Jean Saint Pierre, clôtura cette belle cérémonie par une vibrante Coupé Santò.

■ Les conférences très intéressantes d'Hervé Robert sur les Indiens Sioux Oglas,

de Pierre Rabhi, sur Nature et Cultures aux risques de la mondialisation, de Paul Fabre sur l'étymologie des noms de lieux en Cévennes.

■ Les visites et conférences de Louis Raymond sur Barjac et Méjannes le Clap

■ Les Jeux Floraux de la Cabrò d'Òr

■ Le 14^e Rallye Touristique de découverte du Barjaqués

■ Les sorties-découvertes du Patrimoine mensuelles en voiture

■ Les voyages en car aux bisons d'Europe, Saugues et au Puy en Velay

■ La participation au 2^e Rallye Mob. des Foyers Ruraux et à l'encadrement des adolescents

■ La restauration de la croix du Cornier

■ La participation aux fouilles du château d'Allègre

■ La Fête du Patrimoine Occitan à St. Ferréol

■ L'entretien, le balisage et la création de nouveaux itinéraires de randonnées, l'implantation de la signalétique, respectueuse de l'environnement.

■ L'édition d'un 2^e livret des randonnées pédestres du Barjaqués pour la promotion d'une randonnée intelligente et la découverte du Patrimoine naturel et historique, prenant le temps de s'intéresser à l'environnement.

■ L'accompagnement de visiteurs, dont les pèlerins de St. Gilles sur les sentiers

HARMONIE "Les enfants de Barjac"

Cette année encore nous avons honoré le village par le biais de la musique soit pour la Mairie soit pour les nombreuses associations.

L'ambiance règne au sein de notre harmonie tant pour les répétitions du vendredi soir, que pour les sorties au nombre de 35, encore !

Nous avons un programme et des dates à respecter comme toutes les associations, alors saisissez le message et contactez-nous au plus tôt. Bien amicalement vôtre.

L'harmonie "Les enfants de Barjac" et la Présidente : **SARRAZIN Marie-France**

TIVES BARJACOISES



Au tennis : des débutants aux joueurs classés...

L'ECOLE DE TENNIS

UNE PRIORITE POUR LE TENNIS CLUB DE BARJAC

Revenons sur l'année 2001, qui fut pour le Tennis Club de Barjac, une année riche en événements sportifs mais aussi extra-sportifs.

En effet, la deuxième édition du tournoi jeunes fut une réussite. Il a permis à une centaine de joueuses et joueurs venant de Barjac et des alentours de découvrir pour la plupart d'entre eux la compétition. Ainsi, depuis le début de la saison 2001/2002, Monsieur Gilles Rey, moniteur d'état, supervise les entraînements de l'école de tennis afin de permettre aux jeunes Barjacois d'acquiescer des fondements techniques qui leur permettront d'accéder aux compétitions plus facilement ; ceci étant la suite logique de l'excellent travail effectué par Dédée Ribard et Guy Laurent depuis plusieurs années.

N'oublions pas le mini tennis qui permet aux enfants âgés de 5 à 7 ans de découvrir le tennis par des exercices ludiques. Afin de récompenser les enfants de l'école de tennis, nous les avons amenés "aux jardins de la Bouscarrasse". Au cours de cette journée ensoleillée, les enfants ont pu profiter des jeux d'eau et du cadre tropical de ce parc de loisir.

Les adultes ont pu, eux aussi, participer à un tournoi "interne homologué". La première édition de cette compétition fut une réussite, car l'ensemble des joueuses et des joueurs licenciés au club ont permis le succès de cette manifestation que nous renouvellerons en 2002.

Afin de débiter la saison sur une note de convivialité, les joueurs et leur famille ont passé un week-end en Camargue au centre Maeva. Ces deux journées passées à faire du sport dans un cadre idyllique ont permis aux participants de mieux se connaître et s'apprécier.

A.P.E. (Association des Parents d'Élèves) DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

L'association des parents d'élèves, plus connue sous le nom d'A.P.E., participe activement aux projets scolaires divers en concertation avec les institutrices.

Elle organise plusieurs manifestations (loto, repas dansant...) pour aider à financer diverses choses au sein de l'école :

- en début d'année scolaire, une somme égale par enfant est distribuée aux institutrices pour leur permettre d'acheter des fournitures pour les besoins de la classe ;
- arbre de Noël. Cette année, avec l'aide de la Mairie, nous avons pu augmenter le budget consacré à cette occasion. Les enfants de petite maternelle ont été joyeux de rentrer en Janvier 2002 dans une classe nouvellement agencée avec les cadeaux du Père Noël (un coin cuisine équipé, une marchande).

Le projet scolaire des institutrices pour les enfants est de travailler sur "l'occitan". A cette occasion l'A.P.E. finance un groupe de danse occitane "Caminarem" qui sera présenté aux enfants prochainement.

MANIFESTATIONS PREVUES EN 2002

- **02 MARS** : soirée dansante pour fêter les 50 ans d'existence de l'A.P.E.
- **07 AVRIL** : loto de printemps avec de nombreux lots
- **29 et 30 JUIN** : fête de l'école publique. Parents, enfants et institutrices se regroupent pour préparer cette manifestation qui clôture l'année scolaire...

La Présidente **Martine DARPHEUIL**



Le nouveau bureau de l'A.P.E.



Apprendre à Barjac et offrir à entendre...

ECOLE DE MUSIQUE "Les enfants de Barjac"

Comme chaque année, notre école de musique a fait sa rentrée dès octobre, avec de nombreuses inscriptions, nous comptons actuellement 35 élèves : petits, moyens et grands ! En effet les cours démarrant dès 4 ans avec la classe d'éveil musical, et cette année nous avons eu le plaisir de voir s'inscrire des adultes pour le cours de piano.

Les cours de trompette, clarinette, saxophone, flûte, piano, guitare, batterie et classe d'ensemble sont donnés par des professeurs agréés, ainsi que les cours de solfège. Nous continuons à donner des auditions à la salle de cinéma du château, chaque élève intervient en solo, duo et également en petite formation, et où parents et amis sont toujours heureux d'écouter et d'applaudir les futurs virtuoses !

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux élèves et nouveaux professeurs.

Joachim VIDAL : coordinateur de l'école professeur de saxophone, flûte, classe d'ensemble.

Roland LHERONDEAU : professeur de clarinette

Colette RAZE : éveil musical, professeur de guitare

Frédéric DELOYE : professeur de trompette

Nicolas : professeur de percussion, batterie

Rémy SCHULE : professeur de piano

Roxanne MOUCHON : professeur de formation musicale.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le président, **Jean TAULELLE**, au **04.66.60.23.05**

RETRAITÉS MINEURS

Le Syndicat des Retraités Mineurs a ouvert ses portes à tous les retraités.

Le syndicat CGT des anciens mineurs après avoir milité contre la fermeture des mines, fermeture qui fut pour tout le bassin d'ALES, une catastrophe économique, doit continuer son combat pour le maintien de droits qui semblaient pourtant incontestables et définitifs.

C'est dans cet esprit que les délégués élus du bureau de Barjac-St-Jean de Maruéjols ont rencontré le député de la circonscription Patrick Malavielle afin de lui demander d'intervenir auprès des ministères concernés

- pour une juste évaluation des retraites
- pour une réactualisation d'indemnités en nature qui n'ont pas connu d'évolution depuis quinze ans
- enfin pour le maintien du patrimoine minier immobilier habitable de la cité d'Avé-Jean qui risque la démolition à terme.

C'est en étant ensemble que les retraités ont encore aujourd'hui une chance d'être entendu par nos gouvernants.

Gérard MONTEIL

COL CANTO

**Vos cordes vocales vous démangent ?
Un seul remède : l'association "Col Canto !"**



Fête de la Musique, Barjac a du choeur !

Elle regroupe une chorale d'environ quarante participants. Elle est dirigée avec brio, dans la joie et la bonne humeur par l'excellente Fiona Gibson. Les répétitions ont lieu le jeudi au Château (sauf pendant les vacances scolaires) de 20 h 30 à 22 h 30.

Son répertoire est très varié : œuvres renaissances, classiques et chants modernes.

Des concerts ont été organisés au cours de l'année 2001 au profit d'associations caritatives et d'autres sont en préparation.

Si vous avez envie de nous rejoindre vous êtes les bienvenus.

La présidente Mme **GRIFFOIN FIGUIERE**

Pour tous renseignements

téléphonez au **04.66.24.51.90** ou **04.66.24.51.25**

TIVES BARJACOISES

MIEUX CONNAÎTRE SON VILLAGE

LES 3 TEMPLES DE BARJAC

Dans la Revue Municipale de l'année dernière, nous parlions des édifices cultuels et de la situation religieuse de notre village.

Concernant la construction du temple en 1596, nous faisons part de notre trouvaille aux A.D. de l'Ardèche mais nous n'avions pu le situer en raison de l'absence, dans la mémoire collective, de la localisation de la rue de la Cure.

Nous écrivions également, à la lecture du livre de raison de Jacques de Beauvoir du Roure, que l'exercice du culte protestant dans le temple de Barjac avait pu se pratiquer jusqu'après Pâques de l'année 1685. Mais l'Histoire des hommes est ainsi faite (heureusement pour nous, historiens) que ce qui paraît ténébreux aujourd'hui devient tout à coup lumineux le lendemain, par des trouvailles exhumées d'archives dont on ne soupçonnait même pas l'existence. Ainsi, grâce aux minutieux et intéressants travaux de recherches de notre ami Laurent Delauzun, archiviste municipal, celui-ci, par la reconstitution du compoix de 1634, a pu retrouver, non seulement l'ancienne rue de la Cure (qui est l'actuelle rue Ste. Marie), mais également l'emplacement de l'ancien temple, dont une partie du mur arrière, avec une haute fenêtre murée, sont encore visibles sur le côté du magasin Clémence, faisant angle avec le Jeu de Ballon.

La forme du temple était rectangulaire et allait en longueur jusqu'au magasin Sermo, englobant le restaurant actuel de la Fontanilha.

Votre serviteur habite donc la maison qui a été construite après l'arasement du temple !

Des documents très intéressants nous ont été communiqués par Marion d'Alard qui, par sa feuve tante Mme. de Pontbriand, est rattachée aux anciennes familles seigneuriales qui marquèrent notre Pays Barjaqués, les Merle de Lagorce, Pinha, Grimoard de Beauvoir du Roure, Sautel, Broche, Bonio... Ces documents éclairent d'un jour nouveau la pratique de la Religion Réformée et la situation religieuse des habitants de Barjac aux 16^e et 17^e siècles ; il y a eut 3 temples à différentes époques, dont 2 servaient en même temps au début de l'implantation de la Réforme à Barjac et un autre lieu de culte, lorsque l'interdiction frappa le Grand Temple du Jeu de Ballon.

Des extraits des livres des pasteurs de 1562 mentionnent que baptêmes, mariages et décès se pratiquaient soit au temple St. Anthoine, soit au temple de Malhac, c'est à dire dans la chapelle St. Anthoine qui était située en ville, sur l'emplacement de l'église actuelle St. Laurent et dans l'église paroissiale St. Laurent de Malhac qui était située hors les murs, sur l'emplacement actuel de la ferme Taulielle.

L'existence en même temps de 2 temples, au début de la Réforme, suppose par déduction, une très forte population acquise aux idées réformées, ce qui a motivé la réquisition des 2 édifices catholiques et leur transformations en temples ; les quelques rares familles qui n'ont pas adopté la nouvelle religion et qui sont donc restées fidèles au catholicisme seront frustrées, puisqu'elles n'auront plus de lieux de culte. On trouve des documents qui mentionnent effectivement que le culte catholique n'a pas été exercé officiellement dans un sanctuaire pendant des dizaines d'années et que ce culte se pratiquait dans un local exigu et humide.

Un document daté du dimanche 24 avril 1678 après-midi, à l'issue du prêche du soir, assemblés dans la salle basse de noble Claude du Roure (Rou) où se fait l'exercice de la R.P.R., un certain nombre de personnes faisant pour la plus grande et saine partie des habitants de ladite religion, délibèrent pour envoyer un représentant à Alès pour traiter du procès, formulé par le représentant royal sur l'interdiction d'exercer le culte protestant dans le temple de Barjac.

Au moment où l'on s'apprête à commémorer le tricentenaire du début de la Guerre des Camisards, il est important que les Hommes de notre temps n'oublient pas les souffrances, endurées et partagées de nos ancêtres communs, dues à l'intolérance et aux haines réciproques et que dans le cœur de chacun d'entre nous, la tolérance et le respect mutuel soient érigés en vertu ; sans oublier le peuple occitan et les autres peuples historiques de France qui eux, continuent à souffrir l'intolérance des roitelets politiques parisiens et des sectaires jacobins qui les empêchent par tous les moyens de pratiquer et de diffuser leurs langues et leurs cultures.

Louis RAYMOND

(Rou) - Il s'agit de la grande salle de l'actuel café-restaurant du Centre



CENTRE SOCIO-CULTUREL

Il réunit le FORUM DES ARTS : exposition annuelle, estivale, de peintres et de sculpteurs de grande renommée comme l'artiste SORIOU qui a réalisé notre belle cigale à l'entrée de BARJAC. Les personnes intéressées peuvent nous joindre au **04.66.24.53.00**

L'atelier de travaux manuels (peinture sur soie, sur porcelaine, sur bois... bou-tis, cartonnage, vitrines...) se réunit tous les mardis de 14 h 15 à 17 h 30 au château salle du 3^e âge (renseignements sur place) La Présidente Nicole MAILLE

**TELS SONT LES
ARTICLES QUI ONT ETE
RECUS EN MAIRIE
SUITE A NOTRE
DEMANDE AUPRES
DE TOUTES
LES ASSOCIATIONS.**

ETAT DES SUBVENTIONS ET PHOTOCOPIES

	Subventions	Photocopies		Subventions	Photocopies
■ COMITE DES FETES	48 840 F	320	■ Syndicat Exploitants Agricoles	250 F	
■ COMITE PAROISSIAL		1350	■ SPORTS PLAISIRS	2.000 F	50
■ E.S.B	18.000 F	86	■ ART PLAISIR	2.000 F	1725
■ ECOLE DE MUSIQUE	40.000 F		■ APE ECOLE PUBLIQUE Chant choral	7.000 F	
■ HARMONIE			■ Anglais	2.644 F	2787
■ LES ENFANTS DE BARIJAC*	7.000 F	297	■ RASED		3 50
■ CHASSE	1.700 F		■ APE ECOLE PRIVEE		560
■ CLUB BOULISTE	8.000 F	220	■ OGEIC Dotation élève	63.986 F	520
■ CLUB La belle Epoque	1.000 F	442	■ R.P.O	4.000 F	602
■ ANACR	500 F	699	■ AMIS SANS FRONTIERES	2000 F	
■ UFAC	250 F	146	■ EL TORINO	8.000 F	150
■ DEPORTES	250 F	485	■ OFFICE DE TOURISME	45.000 F	590
■ DANSE PASSION		93	■ Espoir Cycliste Nimois Course du 8 mai		
■ JUDO CLUB		160	■ CHANT LIBRE		
■ MUTILES	250 F		Organisation Festival	60.000 F	1345
■ FAMILLES RURALES Organisat. DUATHLON	10.000 F	820	■ CHORALE - COL CANTO	1.000 F	1460
■ FNACA	250 F		■ ARC CLUB subv. exceptionnelle tourist	3.500 F	90
■ MINEURS RETRAITES	1.000 F	230	■ Les Barjaqueries	10.000 F	
■ POMPIERS : Secton Cadet	3.500 F		■ CADIR concours résistance	1.000 F	
■ TENNIS CLUB	8.000 F	235			
■ CHASSEURS SANGLIERS	750 F				
■ MEDAILLES	250 F				
■ UCJA et PL	3.100 F	100			
■ RANDO - CEZE	500 F	1420			
			TOTAL	366164 F	17631

■ 50.000 F participation aux travaux d'investissement de la Cave Coopérative

■ 29.000 F à l'A.S.A d'Assainissement des terres subvention annuelle

■ 6930 F au titre de l'aide à la rénovation de façades visibles de la rue

*Toute subvention est liée à une activité et a une existence associative d'au moins 1 année.

Un rapport d'activités accompagné du bilan financier de l'Association doit

être obligatoire transmis en Main. Toute

Association ne respectant pas ses obligations vers la subvention votée en

sa faveur par le Conseil Municipal, gèlee dans l'attente des pièces

justificatives.

LE NOMBRE TOTAL DES PHOTOCOPIES FAITES POUR LES ASSOCIATIONS EST DE 17.631



Des aides à la modernisation des structures agricoles.

PRET GRATUIT DES SALLES COMMUNALES

RESERVATIONS DES SALLES POUR DES ACTIVITES REGULIERES

SPORT PLAISIR CHATEAU
JEUDI - GYM

ARC CLUB CHATEAU
MARDI - MERCREDI - VENDREDI
TIR A L'ARC

DANSE PASSION
SALLE DE SPORTS
MARDI - MERCREDI - VENDREDI
HIP HOP

ECOLE DE MUSIQUE
ECOLE PUBLIQUE
MERCREDI - JEUDI - VENDREDI - SAMEDI
COURS DE MUSIQUE

CENTRE SOCIO-CULTUREL
SALLE CLUB LA BELLE EPOQUE
MARDI

JUDO SALLE DE SPORTS
LUNDI - JEUDI - JUDO

CLUB LA BELLE EPOQUE
CHATEAU
MERCREDI ET JEUDI en alternance
ANIMATIONS DIVERSES

CHORALE COL CANTO
CHATEAU
JEUDI

LES ENFANTS DE BARIJAC
ECOLE PUBLIQUE

CLUB DE L'AMITIE
SALLE CLUB LA BELLE EPOQUE
VENDREDI

ART PLAISIR
Ancienne Classe maternelle au Château
LUNDI - PEINTURE et DESSIN
ET 1 FOIS PAR MOIS LE LUNDI, MARDI,
MERCREDI ET JEUDI
LUNDI - CHORALE

RESERVATIONS OCCASIONNELLES DES SALLES

ASSOCIATION	NBRE RESERVATIONS DE SALLES (par journée) POUR ACTIVITES NON LUCRATIVES (à l'exception)	NBRE RESERVATIONS DE SALLES (par journée) POUR DES ACTIVITES PAVANTES (à l'exception)
COMITE D'EXPANSION		2
POMPIERS		1
FNACA	1	
FNDIRP	1	
CLUB "LA BELLE EPOQUE"	3	2
APE ECOLE CHATEAU	1	1
APE ECOLE PUBLIQUE	1	4
OFFICE DE TOURISME	6	
ANCIENS COMBATTANTS	1	
CHANT LIBRE	5	4
COMITE PAROISSIAL		2
CENTRE SOCIO CULTUREL		8
COMITE DES FETES	2	2
SPORT PLAISIR	1	

ASSOCIATION	NBRE RESERVATIONS DE SALLES (par journée) POUR ACTIVITES NON LUCRATIVES (à l'exception)	NBRE RESERVATIONS DE SALLES (par journée) POUR DES ACTIVITES PAVANTES (à l'exception)
OGEIC		2
UCJA	1	
EL TORINO	4	1
RPO	4	
ASSOCIATION CHASSE	3	
RANDO CEZE	1	
ART PLAISIR	7	
ASSOCIATION MINEURS	1	
ESB	1	1
ASSOCIATION MUSIQUE	2	
ARC CLUB	1	
FDSEA	1	
DANSE PASSION	1	1
COL CANTO	2	

Aucune location n'est demandée... Certains ont pensé aux œuvres sociales... Ces utilisations intensives nous réjouissent. Il y a tant de villages dont les salles polyvalentes restent fermées ! Ici, nous manquons de place et quelques hiatus surviennent parfois. Néanmoins, à chaque réunion des Présidents d'Associations, la Municipalité en appelle au civisme : respect du bien public, vigilance à propos de la propreté et de l'énergie, respect des horaires et niveaux sonores.

CIToyENS D'HONNEUR 2001

MADAME ET MONSIEUR DE VILLIERS DE L'ISLE ADAM

Franca et Jean-Pierre DE VILLIERS, c'est avec plaisir que je vais devoir dire du bien de vous. Il est vrai que nous sommes en sympathie depuis quelques années déjà. Vous nous aidez bien à ravitailler l'intendance du Festival de la Chanson à texte dont je m'occupe avec une équipe d'amis. Dans la vie de la cité, il y a aussi votre implication, personnelle et discrète, pour comprendre et pour aider à trouver des solutions favorables, notamment pour le bien être des enfants. Et puis, si nous nous sommes retrouvés ici, Barjacois par le cœur, il est vrai que tous les deux, nous sommes pratiquement natis du même village dans l'Ouest parisien. Vous êtes donc né à GARCHES, le 4 juin 1935. Vous êtes le deuxième d'une même famille de six enfants. Après les études secondaires, vous avez choisi de suivre les cours de la Chambre de Commerce de PARIS, section alimentation. Après en avoir obtenu les diplômes, vous entrez dans la vie active et dans le même temps, vous suivez, le soir, les cours de l'Ecole de Chimie dans la branche hygiène alimentaire. En travaillant, vous vous rendez compte combien ce secteur alimentaire a peu profité de l'évolution des techniques industrielles et, avec quelques amis, vous vous lancez dans la conception et la réalisation de machines pour moderniser la fabrication du pain et de la viennoiserie, tout en restant au plus proche des méthodes traditionnelles. Votre secteur d'activité professionnelle se situant dans le sud de la France, vous recherchez un village tranquille, loin de la foule. C'est ainsi que vous faites l'acquisition du Mas Frescati afin de vous y reposer après le travail ainsi que le week-end, auprès de Franca votre épouse et de vos deux garçons Marc et Laurent... Ce n'est seulement qu'après, et afin de mieux vous organiser, que vous transférez votre magasin de pièces mécaniques de la région parisienne au Mas des Cauquières. Avec ces quelques amis, vous avez été à l'origine d'une évolution sensible dans ce secteur de l'alimentation et c'est donc tout naturellement que vous projetez la construction de la "Gardéchoise". Je profite de l'occasion pour dire que vous êtes "l'inventeur" de cette expression : "la Gardéchoise", si employée de nos jours par ici. Nous nous rappelons encore de ces réunions en commun à la Mairie avec le Maire Edouard CHAULET qui était aussi à l'époque, le Conseiller Général du Canton, et puis la cession du terrain et la définition des travaux "au juste prix". Bref, vous aviez promis de créer 15 emplois sur le site et aujourd'hui, après agrandissement de l'usine, vous assurez du travail à 35 personnes ! Quelle municipalité ne se réjouirait pas de cela ? Depuis, la zone dans laquelle vous travaillez s'est bien garnie. Ainsi, BARJAC conjugue une agriculture moderne, des entreprises propres et performantes, ainsi qu'un tourisme de qualité. Vous faites partie tous les deux des acteurs de cette évolution si appréciée. Madame, Monsieur DE VILLIERS DE L'ISLE ADAM, j'ai le grand plaisir de vous remettre cette médaille de Citoyen d'Honneur de BARJAC.



M. et Mme De Villiers, fondateurs de la Gardéchoise et responsables de la construction de l'école de St Laurent, Citoyens d'honneur.

Jean TALOUARN



M. Dumas remet la médaille de "citoyen d'honneur" à l'ingénieur M. Blancher.

M. JOSEPH BLANCHER

M. Joseph Blancher originaire de Servas - petit village de la banlieue de Salindres. Il fait ses études à Alès au lycée J.B Dumas où il passe le bac en 1960. Il effectue la même année son premier stage ouvrier dans la mine de St Laurent le Minier de 1961 à 1964 : formation à l'école des mines d'Alès il en sort ingénieur. 1965 : coopération militaire en république centrafricaine où il travaille dans les carrières. 1966 à 1970 : responsable des carrières d'argiles dans la société Générale de fonderie de l'Allier. 1970 à 1991 : réalisation de nombreux chantiers d'électrifications et de recherches d'eau dans l'entreprise de travaux électriques à Alès. 1992 : M. Blancher rentre au conseil général du Gard au sein du service d'équipement rural en remplacement de M. DUPUY il y met son expérience au service des collectivités locales. Pour les projets d'infrastructures : électrification, projet d'eau potable, assainissement aménagement du village. 1993/94 : étude et réalisation de votre premier chantier sur Barjac la rue Salavas et place de l'horloge. Pour un coup d'essai, ce fut un coup de

maître et une réussite complète aussi on a continué par la grand rue, la rue St Michel, la rue de l'église, pointe garde ainsi que la mise en discrétion des fils électriques et téléphoniques dans beaucoup d'endroit de Barjac, tout en équilibrant la distribution électrique dans divers secteurs qui étaient sous alimentés. Remplacement des lampes d'éclairages public, éclairage des ronds points et beaucoup d'autres choses. Quand vous promenez dans les rues de Barjac vous avez souvent le regard vers le haut des maisons et des rues guettant encore quelques fils qui traînent et essayant de trouver une solution pour les supprimer. C'est un plaisir de travailler avec vous, et j'espère que vous continuerez encore quelques années. Aussi c'est avec plaisir que je vous remets la médaille du citoyen d'honneur de la ville de Barjac pour services rendus à la commune.

Claude DUMAS

ACTIVITES DU CONCILIATEUR DE JUSTICE

9 AFFAIRES TRAITÉES - 5 AFFAIRES RÉGLÉES

Comme je l'avais annoncé dans le précédent bulletin municipal, j'ai demandé à Madame le Procureur de la république à ALES de ne pas me reconduire, à compter du 1er mars 2002, dans les fonctions de conciliateur de justice du canton de BARJAC. Je remercie celles et ceux qui m'ont fait confiance et regrette de n'avoir pas toujours pu ou su régler les problèmes posés. Je souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année. Georges CERISIER

ILS SE SONT INSTALLÉS

Ils ont confiance
en Barjac



M. et Mme ROUVIERE - Boulangerie Le Petit Mitron



M. FIGUE-HENRIC Eric - Artiste Peintre



Mlle Delphine GRESH - Infirmière - Cabinet de J. Nouet



ARLENE COIFFURE



Docteur Guillaume DAVID



M. Marc RAOUX - Espaces verts



Mlle Jenny-Christel MARCHELIDON Orthophoniste



M. Mme. TAGNARD Entreprise Shakers

L'ETAT CIVIL 2001

NAISSANCES

ALVARADO RUIZ Thomas Joachim Octavio
28 février 2001
ARDISSON Lucas Guy André
02 août 2001
BOISSIN Hugo Jean-Louis - 09 juin 2001
DERKAOUI Benjamin Slimane Charles
09 juillet 2001
FIOLE Amélie Anastasia - 26 février 2001
GABRIELLI Julie Louise - 30 mars 2001

KIEFER Vergil Elias Athanor
09 septembre 2001
MANTOZ Flavien Michel Roland
18 août 2001
MINGUENS DA GRAÇA José Manuel
03 mai 2001
PERROIS Maël Louis - 08 juin 2001
TAULELLE Marc Jean Pierre Richard
31 janvier 2001

MARIAGES

BARBOSA Fernando Rodrigue
Et **KERFYSER** Nadège Stéphanie
21 juillet 2001
BASTIDON Olivier Charles Jean
Et **TICO** Patricia Nathalie - 02 juin 2001
BOVY Jean-Michel Antoine
Et **RICCHINI** Josiane Collette Jeanine
27 octobre 2001
CHAULET François René
Et **GIOVANNETTI** Stéphanie Olivia
7 juillet 2001
CROISSANT Lionel Philippe
Et **JUREK** Sandrine - 9 juin 2001
DECLAIRIEUX Bruno Marie
Alain Dominique
Et **GRÉMION** Juliette Emmanuelle
25 août 2001

DERKAOUI Mohamed
Et **STERLÉ** Anne-Caroline Catherine
24 mars 2001
DESMIER Romain Bruno
Et **LE BRAS** Emmanuelle Gabrielle Denise
07 juillet 2001
DOYEN Christophe Alain André
Et **LEVI** Agnès Josette Roméo
30 juin 2001
SCHWARTZ Frédéric Jacques Claude
Et **DOS SANTOS** Nidia-Christine
30 juin 2001
SEVENIER Roland Jean-Marie
Et **GOUWY** Sylvie Michèle
22 septembre 2001
SIRI Olivier Lucien Pierre
Et **PICHAUVANT** Amélie - 25 Août 2001

DECES

ALLIO Antoine à ALES le 27 juillet 2001
BONNEFOY Céline Emilienne Eugénie
Epoque PERTUS à BARIAC rue du 19 mars
1962, le 23 Novembre 2001
BORDARIER André Lucien à BARIAC la
Buissière route d'Ornac, le 24 juin 2001
BROUCHIER Sylvain Léon à VAILLON PONT
D'ARC, le 21 juin 2001
CIOCI Céleste Epoque NATOM, à BARIAC
Rue olivier de Serre, le 23 août 2001
CHAMPETIER Emile Jean Marie, à BARIAC
Résidence Saint Laurent, le 17 septembre
2001
CHARBONNIER Marie Antoinette Epoque
CONDUZORGUES à BARIAC Résidence
Saint Laurent, le 29 janvier 2001
CHARMASSON Maria Juliette Veuve
ETIENNE, à BARIAC place Louis Gabriel
Ebenne le 25 juin 2001
CROS Dennis Elle, à BARIAC Résidence
Saint Laurent le 4 juillet 2001
FARGIER Yvette Elise Henri Veuve BRU-
GUIER, à BARIAC Résidence Saint Laurent
le 1 juin 2001
FRIOT Marguerite Marie Baptistine Epoque
BARBE, à BARIAC Résidence Saint Laurent
le 11 avril 2001
FUSTIER Alice Emilie Veuve GAUTHIER, à
SAINT AMBROIX le 8 août 2001
GAGNE Auguste, à BARIAC HLM les
Mûriers le 10 décembre 2001
GARCIA Germaine Marie Veuve PARTE-
NET, à BARIAC Résidence Saint Laurent le
02 mars 2001
GARD Jean-Paul, à BARIAC Route d'Alès,
le 06 août 2001

GARNIER DES GARETS D'ARS Philippe
Jean Gaston, à ALES le 3 mai 2001
GIMET Louis Félix, à ALES le 20 décembre
2001
GOYARD Dominique, à ALES le 9
novembre 2001
GUYOT René Robert, à ALES le 5 octobre
2001
KEMPF Roger Joseph Louis, à BARIAC,
place de l'Esplanade le 12 septembre 2001
KOLODZIG Winfried Konrad, à BARIAC
Mas du Terme le 14 octobre 2001
LACROZE Roger Marius Victor, à
BAGNOLS SUR CEZE le 22 août 2001
MARRON Fabien Albin Nicolas, à MONT-
PELLIER le 4 mai 2001
MARTIN Hippolyte Henri, à ALES le 18
novembre 2001
MEDEVILLE Marie Honorine Jeanne
Veuve ROCHE, à BARIAC Résidence Saint
Laurent le 28 juillet 2001
RICHARD Henriette Fernande Epoque
LAFONT, à BARIAC Résidence Saint Lau-
rent le 17 février 2001
RICHARD Marcelle Yvonne Epoque DEL
ROSSO, à BARIAC HLM les Platanes le 31
mai 2001
PRADON Fernand Baptiste, à NIMES le 11
mars 2001
PRADON Jean-Louis, à ALES le 2 février
2001
PRAT Juliette Marthe Epoque ARLAUD, à
BARIAC route d'Alès le 20 mars 2001
SARRAZIN Francis Auguste, à ALES le 18
mars 2001

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
en exercice : 15
présents : 15
votants : 15

L'An deux mille un - le 4 AVRIL à 20 h 30,
le Conseil Municipal de la commune de BARJAC
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la Présidence de M. Edouard CHAULET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal: 28 Mars 2001

PRESENTS : Mrs CHAULET - Mmes LAGORSSE - PELATANT - Mrs
DIVOL - THIRIET - ALLIO - BELLEGARDE - BERTRAND - BOVY - GUE-
LIN - Mme GUYONNAUD - Mrs LISLE - PILOD - TALOUARN - TAU-
LELLE

MOTION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BARJAC

Le CONSEIL MUNICIPAL manifeste son indignation devant l'arrogance des
Etats Unis qui prétendent passer outre une politique de gestion mondiale de
l'environnement et dit que cette attitude égoïste et à courte vue est la porte
ouverte à toutes les délinquances pouvant advenir à plus petite échelle,
notamment locale.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme au registre.
Le Maire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
en exercice : 15
présents : 15
votants : 15

L'An deux mille un - le 4 AVRIL à 20 h 30,
le Conseil Municipal de la commune de BARJAC
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la Présidence de M. Edouard CHAULET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal: 28 Mars 2001

PRESENTS : Mrs CHAULET - Mmes LAGORSSE - PELATANT - Mrs
DIVOL - THIRIET - ALLIO - BELLEGARDE - BERTRAND - BOVY - GUE-
LIN - Mme GUYONNAUD - Mrs LISLE - PILOD - TALOUARN - TAULELLE

MOTION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BARJAC

Considérant la lutte menée pour la défense des emplois par les sala-
riés du groupe "DANONE", le CONSEIL MUNICIPAL s'engage à boycotter
ses produits à la cuisine centrale pour résister à une gestion selon le tout
financier.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme au registre.
Le Maire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
en exercice : 15
présents : 15
votants : 15

L'An deux mille un - le 4 AVRIL à 20 h 30,
le Conseil Municipal de la commune de BARJAC
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la Présidence de M. Edouard CHAULET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal: 28 Mars 2001

PRESENTS : Mrs CHAULET - Mmes LAGORSSE - PELATANT - Mrs
DIVOL - THIRIET - ALLIO - BELLEGARDE - BERTRAND - BOVY - GUE-
LIN - Mme GUYONNAUD - Mrs LISLE - PILOD - TALOUARN - TAULELLE

MOTION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BARJAC

Le CONSEIL MUNICIPAL a enregistré avec indignation la fermeture de
l'unité "ALSTOM" St FLORENT et des licenciements et des départs à la
retraite anticipée non remplacés à l'ex "CEGELEC" devenu "ALSTOM".
Cette entreprise est liée par contrat avec la Commune et la Municipalité
saura tenir compte du peu de cas qui est fait des hommes, lors du renou-
vellement du contrat.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme au registre.
Le Maire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
en exercice : 15
présents : 15
votants : 15

L'An deux mille un - le 11 SEPTEMBRE à 20 h 30,
le Conseil Municipal de la commune de BARJAC
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la Présidence de M. Edouard CHAULET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal: 04 septembre 2001

PRESENTS : Mrs CHAULET - PELATANT - Mrs THIRIET - DIVOL -
ALLIO - BELLEGARDE - BERTRAND - GUELIN - Mme GUYONNAUD - Mrs
LISLE - BOVY - TALOUARN

Pouvoir de Jean-Michel PILOD à Hervé THIRIET
Absents: Arlette LAGORSSE, Michel TAULELLE

Sur proposition du Maire en ouverture de sa séance du 11 Sep-
tembre 2001, le Conseil Municipal a voté, à l'unanimité, la motion
suivante : "Le Conseil Municipal s'ouvrant sur les actes de guerre perpé-
trés contre les U. S.A. ne peut manquer de dire son émotion et son indignation
au peuple de ce pays et à ses dirigeants. Une telle violence n'est pas le
voie qu'il faut pour faire grandir le bien-être et les libertés sur la planète. Fille
du désespoir, elle ne débouche que sur des désespoirs plus vastes encore.
Seul un monde démocratique, équilibré dans la répartition des richesses et
des savoirs, bannira à jamais de telles horreurs."

Le Maire

PEINTURE

A Barjac (Gard), son village d'adoption

Anselm Kiefer rêve et crée sa monumentale fondation

A 56 ans, ce peintre mondialement connu prend un nouveau tournant

■ De son magnifique mas, Anselm Kiefer domine la basse Ardèche et ses vagues vertes d'arbres, son domaine, l'ibaute, et son rêve tout à la fois. Cet artiste d'origine allemande, installé à Barjac en 1993, a en effet décidé, à l'âge de 56 ans, de laisser une partie de son œuvre, sous la forme d'une fondation, à son village d'adoption. Cette fondation, il la rêve et la réalise en même temps, sous le regard attentif de la ministre de la Culture, Catherine Tasca et des Barjacots. « Je vais donner des œuvres, des bâtiments. Il y a aussi un concept intellectuel, avec des conférences, des pièces, un centre culturel. »

Pour ce faire, il met en place sur 20 hectares un projet au thème inspiré de textes anciens comme une grande partie de son œuvre : ici, l'ésotérique Kabbale juive. « La fin, je ne la vois pas encore. On fait toujours des plans qu'on n'exécute jamais. J'évolue. Le plan, c'est celui des palais célestes de la Kabbale. » Dans le projet déjà débuté, le visiteur s'enfonce sous terre par un boyau métallique, passant d'une salle de plomb et d'eau à un

- ▶ Des travaux qui se chiffrent en millions de francs
- ▶ Douze employés sur le site
- ▶ Un hangar d'exposition de 16 m de haut
- ▶ Suivi par le ministère de la Culture

gigantesque hangar de 16 m de haut. Entre le potager bio, le lac ou ces rondes poteries nord-africaines, il a fait surgir d'immenses serres de verre, d'une grande fluidité, cachées dans des pinèdes. Le tout cultive le dépouillement. Anselm Kiefer avoue que c'est le but : « C'est un endroit où le physique se dilue ».

Si cet homme secret reste peu connu en France, où son galeriste est l'Avignonnais Yvon Lambert, il est l'un des plus célèbres peintres contemporains. Néo-expressionniste, profondément marqué par le passé nazi de son pays, il poursuit à travers ses œuvres, souvent monumentales, une forme d'infinité.

Son arrivée à Barjac, il y a huit ans, a été épiquée. Edouard Chaulet, le maître de la commune, se la remémore avec un plaisir évident. Le téléphone qui sonne : la direction régionale des affaires culturelles qui présente l'artiste. Jack Lang en personne explique qu'il faut absolument que Kiefer s'installe en France... Et puis l'achat de la propriété. « Il avait flashé



L'art de Kiefer (en médaillon) abrite une entreprise, à la fois créatrice et commerciale.

sur le lieu. Le propriétaire ne voulait pas vendre. Alors, pour se débarrasser de moi, il m'a lâché un chiffre farfelu... mais Anselm a dit OK pour ce prix... ». Au bout de plusieurs millions de francs de travaux, l'artiste est en train de donner sa seconde vie à cette ancienne filature.

Une seconde existence qui est un thème récurrent. Il utilise beaucoup de matériaux de récupération : Kiefer a, par exemple, racheté, à l'occasion d'un chantier de restauration, le plomb de la cathédrale de Cologne... Voilà un moteur d'avion tombé et récupéré en mer qui bronze au milieu des herbes, à quelques mètres d'un Mao géant dont la peinture craque au soleil.

Des pouilles, des élévateurs, des engins de chantier, des conteneurs... L'activité paraît incessante autour de Kiefer. D'ailleurs, il représente à lui seul une entreprise, employant douze personnes.

La conception de ses palais l'habite sans cesse avec urgence : il construit au même rythme et, pour faire triompher sa visée artistique, semble capable d'abattre des montagnes de réglementations d'urbanisme. Sa fortune démesurée fait peur à certains dans ce pays où il achète la terre qui manque aux agriculteurs. Sa nationalité, sa profession en irritent d'autres. Mais

l'homme est simple. Il ouvre sa maison aux villageois pour laver tous les fantasmes et demain, avec cette fondation qui débute, il leur fera un cadeau somptueux.

Après ses expositions sur les femmes de l'antiquité « Die Frauen der Antike », sur « Les reines de France » ou à la Salpêtrière, à Paris, avec « Schevrat Ha-Kellom, le bris des vases divins », il travaille à une forme d'inventaire des étoiles. Plusieurs dizaines de panneaux, supports de plomb sur lesquels les étoiles sont dotées d'explicités matricules. Edouard Chaulet contemple et répète à l'envi l'alexandrin de Corneille : « Cette obscure clarté qui tombe des étoiles... ». Son ciel englobant, attirant, sera exposé à New York d'ici quelques mois. Un peu du ciel de Barjac sans doute.

Mais, pour l'instant, Anselm Kiefer n'a pas le temps. Tout à l'heure, il était arrivé, grand, mince, éblouissant de peinture, sur un vélomoteur, un chapeau vissé sur la tête. Une Mercedes et un camion traversent l'immense cour de la filature. Le galeriste londonien Anthony D'Offay vient chercher des toiles. Anselm Kiefer repart à grandes enjambées. La création n'attend pas. ■

Caroline FROELIG
Photos Alexis BETHUNE

« Obscure clarté qui tombe des étoiles »



Le château de Barjac couronné



Le château de Barjac vient de recevoir le ruban de patrimoine 2001, récompense décernée par l'association des maires de France et les Bénévoles de France. Ce prix met en valeur le travail de réhabilitation du patrimoine communal réalisé par une municipalité.

Et à Barjac, Édouard Chaulet, le maire, et les élus, n'ont pas hésité sur les

moyens pour redonner belle allure à ce château du XVIII^e siècle, qui n'abritait jusqu'ici qu'une école privée pendant plusieurs décennies. Les anciens locaux de cinéma (16 places), bibliothèque, salle des fêtes, salles d'expos, les locaux de maternité qu'abrite cette belle pierre au cœur du village dotent d'année en année un lieu de vie culturelle apprécié et ce-

re. A quel prix ? Un peu moins de 4 millions de francs (subventionnés 50 %) pour l'aspect corporel des choses et pas mal de temps pour à savoir (Mira Charamon) et l'architecte (Jean de Margerie). Au final, le nombre censé pour Barjac est de 401 habitants, qui ont su graver de leur pierre silencieuse la mémoire de leur commune.

La Drac s'intéresse au transfert de la mairie au château



Jacques Dreyfus, Édouard Chaulet, François de Bannes Gardonne.

Invité par le maire, le patron de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (Drac) est venu visiter le château. Il était accompagné par Jacques Dreyfus, du service départemental de l'architecture. Guidés par Édouard Chaulet et Michèle Pelatant, adjointe à la culture, ils ont apprécié les parties basses déjà réhabilitées : cinéma, bibliothèque et le vaste hall donnant accès au futur ascenseur. L'architecte Jean de Margerie précisait les détails de cette réhabilitation.

Avant projet sommaire en mains, le groupe visitait les trois autres niveaux du château et pouvait prendre la mesure de l'ampleur des travaux à réaliser et au passage évaluer quelles parties pouvaient prétendre recevoir une

aide de la Drac.

La partie administrative, la définition des sources possibles de subvention, l'établissement des dossiers, vont prendre du temps pour voir leur réalisation aboutir.

C'est pour ne pas perdre de ce temps que la municipalité a engagé les contacts préliminaires.

François de Bannes Gardonne a promis d'étudier le dossier qui lui était confié et de transmettre ses avis au ministre.

C'était la première démarche de ce grand chantier à venir et elle s'est faite sous le signe de la culture. Le développement de Barjac se fera, semble-t-il, aussi de façon incontournable, par cette voie-là. ■

Le député explique l'Apa aux élus

Patrick Malavielle a ainsi rencontré les élus du canton au sujet de l'allocation personnalisée autonomie (Apa).

« C'est pas simplement un changement d'initiales, expliquait récemment aux élus du canton le député de la circonscription, Patrick Malavielle. L'allocation personnalisée autonomie par rapport à l'ancienne PSD (Prestation spécifique dépendance) a l'avantage d'être un droit universel, appliqué en fonction de mêmes critères sur l'ensemble du territoire.

« Les droits sont identiques dans tous les départements. L'allocation est personnalisée en fonction des besoins d'aide et suivant les revenus.

« L'Apa peut être versée à domicile ou dans un établissement ; pour ces derniers, la participation serait fonction du degré de dépendance. Une

convention est à l'étude à ce sujet. »

Les barèmes sont nationaux et varient selon les degrés de dépendance classés en quatre niveaux (GRR) : 7 000 F (1 067,14 €) pour le niveau 1, puis 6 000 F (914,69 €) pour le 2, 4 500 F (685,02 €) pour le 3 et enfin 3 000 F (457,35 €) pour le GRR 4.

La déjà longue pratique en faveur des personnes âgées qui a été développée par le département du Gard lui a valu d'être retenu comme département pilote pour le lancement de cette allocation autonomie.

Pour appréhender les besoins en équipements et en services, quatre centres sont déjà retenus. Le nombre de ces centres n'est d'ailleurs pas limité.

Les dossiers de PSD actuellement en cours seront automatiquement transformés en Apa et les personnes âgées



De g. à d. : Édouard Chaulet, Patrick Malavielle, Alain Nunez.

bénéficieront de l'allocation personnalisée autonomie dès le 15 février 2002.

Après avoir répondu aux nombreuses questions, le député précisait que les bénéficiaires seraient très sensiblement plus nombreux. Les prévisions pour 2002 sont en effet de 5 100 dans le Gard et devraient atteindre 8 000 en 2004. ■



☐ Dominique LONGCHAMPT
Sculpteur, Russargues, Barjac.
Le marcheur en armure.

☐ Jens BOETTCHER
Sculpteur, quartier d'Arguin, Barjac.
La Marianne.

☐ Eric RIGUEHENRIC
130 x 140 - 1990 - *La quincaillerie des arts.*
Avenue J. Tassy, Barjac.

Directeur de la publication : Edouard Chéulet -
Comité de rédaction : Les Elus du Conseil
Municipal
Conception et réalisation : Imprimerie Offset
Avenir - Parution annuelle
Crédit photographique : Jean-Michel André -
Jean Tabouarn - Edouard Chéulet - Margaret
Olson

